

Bernard Dedet (dir.)

Une nécropole du second âge du fer à Ambrussum, Hérault

Publications du Centre Camille Jullian

Chapitre 6. Les pratiques funéraires à *Ambrussum* Défunts, traitement des corps et des restes osseux, morphologie des tombes et matériel d'accompagnement

DOI : 10.4000/books.pccj.1277

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2012

Date de mise en ligne : 13 février 2020

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

EAN électronique : 9782491788001



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2012

Référence électronique

Chapitre 6. Les pratiques funéraires à Ambrussum Défunts, traitement des corps et des restes osseux, morphologie des tombes et matériel d'accompagnement In : *Une nécropole du second âge du fer à Ambrussum, Hérault* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2012 (généré le 18 octobre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/1277>>. ISBN : 9782491788001. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.1277>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Chapitre 6

Les pratiques funéraires à *Ambrussum* Défunts, traitement des corps et des restes osseux, morphologie des tombes et matériel d'accompagnement

Avant d'examiner la morphologie des tombes, la constitution des lots d'os humains et leur mode de dépôt, de même que la composition et le traitement des objets et des restes animaux, il convient de se demander qui est admis dans cette portion de cimetière et de s'interroger sinon sur l'identité des individus, du moins sur la composition de ce groupe de défunts en terme d'âge et de sexe, son « recrutement » pour reprendre le mot de Claude Masset (1987).

1. Le recrutement

Le nombre de sépultures fouillées et de défunts découverts est réduit, 22 tombes ayant livré en tout un nombre minimum de 23 sujets décédés. Malgré la faiblesse numérique de cet ensemble, il est néanmoins possible d'estimer si sa composition est conforme à la mortalité préjénérienne²⁰ ou s'il existe des biais pouvant correspondre à des réalités sociales. Ici, pour cela, seul le critère de l'âge au décès peut être pris en compte. Cette détermination de l'âge au décès ne peut être relativement précise que pour les immatures, les moins de 20 ans. Toute précision sur l'âge des adultes étant très rarement obtenue dans un contexte où règne l'incinération. Pour la même raison, la répartition entre hommes et femmes ne peut pas être appréciée du point de vue de l'anthropologie biologique. Elle ne peut être approchée que par la symbolique de certains objets accompagnant éventuellement des défunts adultes ou ayant dépassé l'âge de la puberté.

1.1. Âge aux décès et âge d'accès au cimetière

Les âges aux décès dans ce secteur de la nécropole d'*Ambrussum* sont les suivants :

- Tombe T2 : un adolescent, 15-20 ans ;
- Tombe T3 : un adulte ou adolescent ;
- Tombe T4 : un adulte âgé ;

- Tombe T5 : un grand enfant, 8-12 ans ;
- Tombe T6 : un adulte jeune, 20-30 ans ;
- Tombe T7 : un adulte et un jeune enfant d'environ 1 an ;
- Tombe T10 : un adulte ;
- Tombe T11 : un adulte jeune, 20-30 ans ;
- Tombe T12 : un adulte, plus de 30 ans ;
- Tombe T13 : un jeune enfant, 3-5 ans ;
- Tombe T14 : un adulte jeune, 20-30 ans ;
- Tombe T15 : un adulte, plus de 30 ans, mais pas un vieillard ;
- Tombe T16 : un adulte ;
- Tombe T17 : un adulte ;
- Tombe T18 : un grand enfant, adolescent ou adulte ;
- Tombe T19 : un adulte ;
- Tombe T20 : un adulte ;
- Tombe T21 : un adulte jeune, 20-30 ans ;
- Tombe T22 : un jeune enfant, 2-4 ans ;
- Tombe T23 : un adulte, plus de 30 ans ;
- Tombe T24 : un grand enfant, 12-14 ans ;
- Tombe T25 : un adulte.

Au total, ce quartier de la nécropole a accueilli un jeune enfant vers 1 an, deux jeunes enfants entre 2 et 5 ans, deux grands enfants entre 8 et 14 ans, un adolescent, quinze adultes, un sujet adolescent ou adulte et un sujet indéterminé, grand enfant, adolescent ou adulte.

Au-delà de ces données brutes, le degré de représentation de chaque classe d'âge des immatures dans cette portion de nécropole peut être précisé en comparant leur distribution à celles que l'on connaît en démographie historique, établies selon une espérance de vie à la naissance déterminée, suivant en cela le modèle mis au point par Pascal Sellier lors de l'étude du tumulus de Courtesoult (Sellier 1996). Pour cela, il convient d'exprimer les effectifs de ces immatures selon les mêmes classes que celles de la démographie historique, des classes d'âge quinquennales, en années révolues, à l'exception des deux premières, respectivement d'une durée d'un an (0-12 mois révolus) et de quatre ans (1-4 ans révolus). Pour chaque classe est calculé le quotient de mortalité (rapport du nombre de décès à la totalité de

²⁰ Adjectif formé sur le nom du médecin anglais Edward Jenner (1749-1823), qui ouvrit l'ère de la vaccination.

l'effectif de cette classe et des classes plus âgées) de type « ax » (où « x » désigne l'âge d'entrée dans la classe, et « a » la durée de cette classe en années révolues, « q » signifiant quotient). Ces quotients sont ensuite comparés aux modèles théoriques des tables de mortalité de Ledermann (1969) dont l'espérance de vie à la naissance est comprise entre 25 et 35 ans. On ne connaît en effet aucune société préjennérienne, si désavantagée soit-elle, qui ait une espérance de vie à la naissance inférieure à 20-24 ans ; et, par ailleurs, les chiffres les plus élevés pour les classes les plus favorisées de ces populations n'excèdent pas 36-39 ans (par exemple la noblesse britannique aux XVI^e-XVII^e s., la « classe dirigeante » de Genève au XVII^e s. ou encore la famille des empereurs Ming en Chine) (Sellier 1996, p. 191 et 193). Les écarts à la norme observés peuvent être considérés comme des anomalies dont il convient d'identifier la cause, taphonomie ou pratique funéraire.

Un tel classement introduit parfois des coupures trop strictes qui masquent souvent l'imprécision de l'évaluation de l'âge. Celle-ci est généralement établie sous la forme d'un intervalle entre deux anniversaires qui peut se trouver à cheval sur deux classes d'âge. Dans ce cas, la correspondance entre la détermination de l'âge et l'attribution à une classe est résolue selon le principe de "minimalisation des anomalies" préconisé par P. Sellier (1996, p. 191-192) pour obtenir la distribution la moins éloignée d'une mortalité naturelle de type préjennérien : est choisie alors l'hypothèse qui se conforme le mieux à ce schéma de mortalité archaïque. Ainsi, selon ce principe de conformité, le sujet d'un an environ de la tombe T7 est placé dans la classe des 1-4 ans et celui de 8-12 ans de la tombe T5 dans celle des 5-9 ans.

Pour les six classes d'âge retenues, la répartition des sujets d'*Ambrussum* est la suivante (fig. 98) :

- 0-12 mois : 0 individu ;
- 1-4 ans : 3 individus (tombe T7, T13 et T22) ;
- 5-9 ans : 1 individu (tombe T5) ;
- 10-14 ans : 1 individu (tombe T24) ;
- 15-19 ans (adolescents) : 1 individu (tombe T2) ;
- 20 ans et plus (adultes) 15 individus (tombe T4, T6, T7, T10, T11, T12, T14, T15, T16, T17, T19, T20, T21, T23 et T25).

Cette distribution appelle un certain nombre de remarques.

Les défunts de moins d'un an font totalement défaut ici. Une telle absence, ou, selon les cas, un quotient de mortalité extrêmement faible en regard de ceux que l'on connaît dans les sociétés préjennériennes, est un

phénomène constant dans le monde indigène proto-historique du Sud de la France. Ces très jeunes morts manquent en effet complètement dans les nécropoles du second Âge du Fer qui ont donné lieu à une étude anthropologique : Ensérune entre la fin du V^e et la fin du III^e s. av. J.-C. (Dedet, Schwaller 2010, p. 272), Mourrel-Ferrat à Olonzac, Hérault, dans le dernier quart du IV^e s. av. J.-C. (Janin *et al.* 2000) ou Servanes-Cagalou à Mourières, Bouches-du-Rhône, au I^{er} s. av. J.-C. (Marcadal, Marcadal, Paillet 2003). À l'évidence, dans ces communautés, nouveau-nés et nourrissons de la première année n'ont pas droit au cimetière villageois. Et il ne s'agit pas là d'une particularité locale puisque ces cimetières se répartissent sur un vaste territoire, des environs de Carcassonne aux Alpilles, et qu'à eux quatre ils couvrent l'ensemble du second Âge du Fer. Cette absence est constatée aussi au I^{er} s. av. J.-C. dans la nécropole du Paradis à Aramon (Gard), même si le nombre de tombes dont le matériel ostéologique a pu être étudié est très réduit (quatre tombes : T4, 5, 6 et 11 ; Genty, Feugère 1995). Il en va de même dans les sépultures isolées du second Âge du Fer languedocien : partout on a affaire à des sujets adultes ou de taille adulte, comme pour la tombe de Font de la Vie au milieu du V^e s. av. J.-C. (Dedet 1995a), celle de la Roussillonne à Nîmes vers 350-250 av. J.-C. (Dedet, Gauthey 2008), et dans la quinzaine de tombes des II^e et I^{er} s. av. J.-C. de la périphérie nîmoise (Forum des Carmes, Cadereau, Mas des Abeilles, Mas de Vignole, Forum Kinopolis) (Bel *et al.* 2008). Et ce phénomène est également très net pour les périodes antérieures de la Protohistoire, Bronze final IIIb et premier Âge du Fer, pour lesquelles plus de 3000 défunts ont pu être analysés (Dedet 2008, p. 31-59).

On peut se demander évidemment s'il n'existerait pas, dans chacune de ces nécropoles, un quartier où les tout-petits seraient déposés préférentiellement. Certes, à *Ambrussum* comme à Mourrel-Ferrat, à Ensérune, à Aramon ou à Servanes-Cagalou ce sont seulement des portions de nécropoles qui ont été fouillées. La question se pose aussi pour les nombreux cimetières du Bronze final IIIb et premier Âge du Fer du Midi méditerranéen dont aucun n'a encore fait l'objet d'une exploration complète et exhaustive. Cependant, sur le nombre de nécropoles protohistoriques fouillées jusqu'ici, l'absence de découverte de tels secteurs, réservés aux défunts de la première année, permet d'écarter cette objection.

À *Ambrussum*, comme ailleurs, cette absence ne saurait évidemment refléter une mortalité périnatale et néonatale nulle ou très réduite, car, dans une société préjennérienne la mortalité à cet âge est très élevée, les quotients variant de 224 ‰ à 320 ‰ pour des

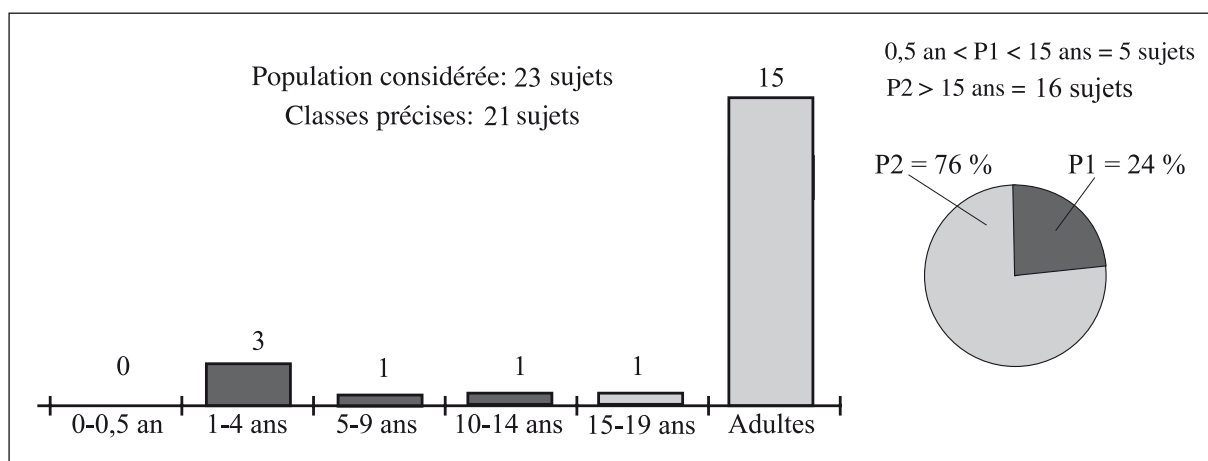


Fig. 98. Classement des défunts d'Ambrussum par grandes classes d'âge : les données brutes.

TABLES-TYPES DE LEDERMANN 1969	0 - 12 mois 1q0	1 - 4 ans 4q1	5 - 9 ans 5q5	10 - 14 ans 5q10	15 - 19 ans 5q15
E s p é r a n c e v i e à l a n a i s s . = 25 a n s	320,4	362,76	76,89	42,62	58,44
E s p é r a n c e v i e à l a n a i s s . = 30 a n s	269,8	269,52	61,03	35,04	49,15
E s p é r a n c e v i e à l a n a i s s . = 35 a n s	224,32	195,88	47,62	28,39	40,8
S I T E	0 - 12 mois 1q0	1 - 4 ans 4q1	5 - 9 ans 5q5	10 - 14 ans 5q10	15 - 19 ans 5q15
AMBRUSSUM	0	142,85	55,56	58,82	62,50

Quotient déficitaire
 Quotient normal

Fig. 99. Quotient de mortalité (en %) des défunts immatures d'Ambrussum. Pour comparaison, tables-types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans, 30 ans et 35 ans (Ledermann 1969, p. 86-88).

espérances de vie à la naissance comprises entre 25 et 35 ans (**fig. 99**). Si ces très jeunes morts, périnataux et nourrissons de moins d'un an manquent en ces lieux, c'est bien qu'ils ont été placés ailleurs. En fait, les nombreuses découvertes de tombes ou de restes de squelettes de sujets périnataux et de quelques nourrissons de moins d'un an effectuées au sein même des habitats protohistoriques du Languedoc et des régions voisines, Roussillon, Grands Causses et Provence, apportent une réponse, pour une partie de ceux-ci au moins (Dedet 2008, p. 65-156). Au demeurant, cette situation est propre à la culture du monde indigène du Sud de la France et ne concerne pas les colonies grecques, notamment celle de Marseille où les sujets périnataux apparaissent normalement représentés dans le cimetière de Sainte-Barbe (Moliner *et al.* 2003 ; Dedet 2011).

Cette pratique de l'ensevelissement des nouveau-nés dans les maisons n'est pas pour le moment clairement attestée sur l'oppidum d'Ambrussum. L'examen du

matériel osseux recueilli au titre de la faune provenant des sondages profonds réalisés entre 1967 et 1979 par J.-L. Fiches dans le secteur I, sous les maisons gallo-romaines édifiées derrière la tour 4 (Fiches *et al.* 1976) et dans le secteur IV (Fiches, Gutherz, Roux 1979 ; Fiches 1983), sur une surface cumulée de l'ordre de 100 m² n'en a fourni aucun vestige²¹. Un seul lot, provenant du décapage 2 du sondage "Sud. IV, 79", a procuré trois os d'un seul sujet (une moitié proximale d'ulna gauche, une moitié distale de fémur droit et un fémur gauche complet symétrique du précédent), appartenant, d'après les équations de Fazekas et Kosa (1978), à un prématuré de 7 à 7,5 mois lunaires de gestation. Mais la datation de cet individu ne peut être précisée entre la fin de l'Âge du Fer (seconde moitié III^e-I^{er} s. av. J.-C.) et l'époque gallo-romaine (Dedet 2008, p. 71 et 359-360).

²¹ Il n'a cependant pas été possible de retrouver tous les lots osseux du secteur IV du Dévès (Fiches, Gutherz, Roux 1979).

La classe suivante, celle des 1-4 ans, est certes bien attestée dans la nécropole d'*Ambrussum*, contrairement aux tout-petits, mais à l'évidence elle est sous-représentée, montrant un fort déficit par rapport à la proportion attendue. Le quotient de mortalité de près de 143 ‰ est inférieur de moitié à celui des tables de référence (**fig. 99**). À *Ambrussum*, certains de ces jeunes enfants commencent donc à être admis dans le cimetière villageois, mais il en manque environ autant, et on ignore tout du traitement réservé à cette moitié-là. Ici encore, cette situation est celle qu'illustrent les autres cimetières indigènes de la région : le quotient de mortalité pour cette classe est de 131 ‰ à Ensérune, entre la fin du V^e et la fin du III^e s. av. J.-C. (Dedet, Schwaller 2010, p. 272-273), tandis que dans les nécropoles du Bronze final IIIb et du premier Âge du Fer, il varie selon les lieux de 20 ‰ à 128 ‰ (Dedet 2008, p. 64).

Un changement d'attitude apparaît chez les habitants d'*Ambrussum* avec la classe suivante, les enfants de 5 à 9 ans. Ceux-ci sont ici normalement représentés : leur quotient de mortalité de 55 ‰ correspond à celui d'une espérance de vie entre 30 et 35 ans (**fig. 99**). Et cela reste dans la lignée de ce qui est remarqué pour le reste du monde indigène languedocien de l'Âge du Fer où, si dans certaines communautés les quotients sont quelque peu inférieurs à ceux qui sont attendus, partout ailleurs ils sont conformes à la mortalité préjénnerienne (Dedet 2008, p. 63-64).

À *Ambrussum* donc, les enfants de cet âge paraissent normalement admis au cimetière villageois, et s'ils sont moins nombreux que les 1-4 ans, c'est uniquement parce que le risque de décès est désormais beaucoup moins grand. Il en va de même pour les deux classes suivantes, les grands enfants (10-14 ans) et les adolescents (15-19 ans), et en cela, les habitants d'*Ambrussum* suivent toujours l'usage régional. Le caractère exceptionnel de ces sujets dans l'échantillon procuré par les fouilles est normal et les quotients de mortalité sont tout à fait conformes à ceux de la démographie archaïque. En définitive, il apparaît donc qu'à *Ambrussum*, c'est à partir de cinq ans que le défunt est normalement admis dans le cimetière villageois.

1.2. Homme ou femme, garçon ou fille d'après la symbolique du mobilier

En l'absence de toute donnée ostéologique permettant de déterminer le sexe biologique des défunts, et pour pallier ce manque, on soulignera l'existence de deux groupes de sépultures d'adolescents et d'adultes

pourvus d'objets présentant une symbolique soit masculine soit féminine. La matrice de la **fig. 88** met en effet en évidence deux groupes d'objets faisant partie de l'équipement personnel des défunts jamais associés dans la même tombe individuelle :

- d'une part, la fusaïole, la chaîne ceinture à maillons doubles, le pendant d'oreille, le lot de deux bracelets (ou plus), les perles en pâte de verre ou en corail ;
- d'autre part, les armes (pointe et talon de lance, éléments d'épée, de fourreau et/ou de suspension, éléments de bouclier).

La connotation sexuelle de telles pièces a souvent été retenue dans les publications récentes de nécropoles protohistoriques languedociennes. Elle est confortée par le dépôt de ces objets avec des sujets inhumés des tumulus des Garrigues du Languedoc oriental et des Grands Causses, dont le sexe biologique a pu être diagnostiqué d'après les caractères morphologiques de l'os coxal (Dedet 1992, p. 193-197 ; Dedet 2001, p. 312)²². La première série d'objets se rapporterait à des individus féminins, la seconde série à des sujets masculins. Cette symbolique concernerait les adultes, les adolescents et les enfants ayant dépassé le cap des environs de 7 ans. Une étude récente portant sur l'ensemble des enfants connus dans le monde indigène protohistorique du Sud de la France montre qu'elle ne s'applique pas aux jeunes enfants de moins de 6-7 ans. En effet ceux-ci, lorsqu'ils sont accompagnés de quelques objets, ne sont pourvus que de pièces du premier groupe, ce qui indiquerait non pas leur sexe mais plutôt l'appartenance de la petite enfance au monde des femmes de la maisonnée (Dedet 2008, p. 234-240).

Ainsi, on aurait donc à *Ambrussum* :

- 5 tombes de femmes : T2 (une fusaïole et deux pendants d'oreille), T6 (une perle), T11 (deux bracelets), T19 (une chaîne ceinture à maillons doubles et un pendant d'oreille), T23 (une fusaïole et deux bracelets) ;
- 4 tombes d'hommes : T12 (éléments de lance et d'épée), T14 (éléments d'épée), T21 (éléments de lance et d'épée), T25 (un bracelet, éléments de lance et d'épée) ;
- 1 tombe de grand garçon, adolescent ou homme : T18 (éléments d'épée) ;
- 2 tombes de filles T5 (8-12 ans) et T24 (12-15 ans) pourvues chacune de deux perles ;

²² À cette base documentaire, on ajoutera le sujet incinéré de la sépulture de Saint-Martin-de-Colombs à Fabrègues (Hérault) dont le sexe anthropologique peut également être déterminé (Dedet, Paya 2006-2007).

– 1 tombe de très jeune enfant de 2-4 ans, T22, dont le collier de perles en pâte de verre n'indiquerait pas le sexe ;

– 1 tombe d'adolescent, T2, qui associe des pièces à connotation féminine, la fusaïole et une paire de pendants d'oreille avec un objet à symbolique masculine, un petit talon de lance. Par le nombre d'objets, la symbolique féminine domine et il se pourrait que la présence du talon de lance résulte d'un ramassage involontaire sur un bûcher ayant déjà servi pour la crémation d'autres défunts. L'aire crématoire B1, par exemple, a en effet, été utilisée pour brûler des défunts des deux sexes, si l'on en croit le matériel recueilli (voir *infra*). Un cas similaire a été rencontré à Ensérune, celui de la tombe 5/1988, de la première moitié du III^e s. av. J.-C. (Schwaller *et al.* 1995, p. 216-220) ;

– 6 tombes d'adultes dont le mobilier ne permet pas de présumer du sexe : T7, T10, T15, T16, T17, T20 ; on notera que l'adulte de T7 est accompagné d'un très jeune enfant vers 1 an, mais cela ne peut constituer un argument en faveur de la reconnaissance d'une femme.

Si tant est que les objets pris en compte reflètent bien le sexe des défunts auprès desquels ils sont déposés, cet échantillon montre qu'hommes et femmes sont représentés à égalité dans les tombes d'*Ambrussum*. Cependant, seuls certains adultes ont droit, semble-t-il, à cette symbolique : pour environ un tiers d'entre eux, celle-ci n'existe pas, à moins bien sûr qu'elle ne nous soit pas perceptible d'après les données dont nous disposons.

Une telle répartition des morts adultes en trois ensembles selon le mobilier d'accompagnement, les hommes présumés, les femmes présumées et les indéterminés, est bien connue dans le monde indigène protohistorique du Sud de la France, avec toutefois des variations dans les proportions, selon les lieux et les périodes. Dans la même région qu'*Ambrussum* mais à une époque antérieure, au premier Âge du Fer, les tumulus des Garrigues du Languedoc oriental, ont livré au total 103 tombes individuelles d'adultes ou d'adolescents qui ont pu faire l'objet d'une détermination ostéologique. Dans cet ensemble, 43 sujets (soit 41,7 %) possèdent un mobilier à symbolique sexuelle, et sur ce lot 19 (soit 44 %) ont un mobilier « féminin »²³ et 24 (soit 56 %) un mobilier « masculin »²⁴ (Dedet 1992, p. 193-198).

23 Tumulus Cazevieille C4, D9, E3, G9, J8, K6 et L2, Ravin des Arcs 2, Peyrescanes 3, 6 et 12, Cambous 1 et 13, Frouzet B8, Cazarils 11 et 12, Viols 2, 5 et 8.

24 Tumulus Cazevieille A2, A5, B5, C1, D14, F2, F6, I1, I5, J1 et G3, Ravin des Arcs 7, Cambous 4 et 15, Frouzet B2 et B4, Cazarils 1, 10 et 17, Saint-Martin A1, Viols 9, Sadoulet 1 et 4 et Serre des Galères 1.

Un peu plus loin à Agde (Hérault), au VII^e s. av. J.-C. dans la nécropole du Peyrou, sur un total de 99 tombes individuelles d'adultes ou d'adolescents, 67 (soit 68 %) ont un matériel présentant une connotation sexuelle, parmi lesquelles figurent 40 défunts présumés féminins²⁵ (soit 60 % des cas connotés) et 27 présumés masculins²⁶ (soit 40 % des cas) (Nickels, Marchand, Schwaller 1989). Au Grand Bassin II à Mailhac (Aude) au siècle suivant, 10 tombes individuelles d'adultes ou d'adolescents sur un total de 13 sont pourvues d'un mobilier à symbolique sexuelle, et dans ce lot 5 ont un mobilier « féminin »²⁷ et 5 un mobilier « masculin »²⁸ (Janin *et al.* 2002). À même époque dans la nécropole de Las Peyros à Couffoulens (Aude), dans 28 tombes individuelles d'adultes ou d'adolescents sur un total de 42, figurent des pièces à connotation sexuelle, « féminine » pour 9 d'entre elles²⁹ (soit 32 %) et « masculine » pour 19 autres³⁰ (soit 68 %) (Solier, Rancoule, Passelac 1976 ; Passelac, Rancoule, Solier 1981).

2. Tombe individuelle, tombe partagée

Une seule des sépultures fouillées dans ce secteur de la nécropole d'*Ambrussum*, la tombe T7, a livré les restes de deux sujets, au moins, un adulte et un très jeune enfant, vers un an. Pour toutes les autres, le nombre minimum d'individu que révèle l'étude ostéologique est égal à 1. Certes, l'échantillon est beaucoup trop réduit pour pouvoir affirmer que la tombe individuelle est la règle à *Ambrussum* pour les adultes et surtout pour les enfants au-delà d'un an. Mais, si on ne peut exclure d'autres exceptions, le dépôt individuel doit correspondre à un usage très majoritaire pour les adultes, qui, au demeurant, constituent l'essentiel du recrutement de cette portion de cimetière.

Cet usage, on le constate à Ensérune à la même époque. Sur les 117 tombes de ce site qui ont bénéficié d'une étude anthropologique, on en dénombre 9 doubles (2 du IV^e s. et 7 du III^e s. av. J.-C.), soit 8 %. La majorité d'entre elles associe un adulte et un jeune

25 Tombes 5, 11, 26, 27, 33, 37, 41, 42, 50, 58, 65, 71, 75, 82, 94, 97, 107, 109, 113, 116, 117, 119, 120, 121, 123, 127, 130, 137, 146, 165, 167, 171, 175, 177, 186, 191, 192, 197, 203 et 204 du Peyrou.

26 Tombes 7, 22, 33, 34, 39, 50, 51, 58, 71, 72, 75, 83, 97, 98, 113, 114, 116, 117, 121, 122, 126, 130, 142, 144, 149, 168 et 202 du Peyrou.

27 Tombes 3, 21, 24, 27 et 55 du Grand Bassin II.

28 Tombes 1, 4, 7, 14 et 56 du Grand Bassin II.

29 Tombes 6, 38, 57, 60, 70, 75, 76, 79 et 81 de Las Peyros.

30 Tombes 8, 10, 13, 15, 18, 21, 22, 29, 30, 31, 42, 43, 44, 45, 50, 52, 61, 80 et 84 de Las Peyros.

enfant de 1-6 ans ; six tombes sont dans ce cas et pour une septième, il s'agit d'un jeune ou grand enfant. Deux sépultures seulement sortent de ce schéma, l'une réunissant un adulte et un adolescent (T.153) et l'autre deux adultes (T.175) (Dedet, Schwaller 2010, p. 278-279).

La tombe individuelle pour les adultes est déjà la formule la plus courante dans la région au premier Âge du Fer. Sépultures accueillant deux, voire trois ou quatre, de ces défunts sont alors rares ou même exceptionnelles. Dans toutes les tombes fouillées au Camp de l'Église-Sud à Flaujac-Poujols (Lot) et à Las Peyros à Couffoulens (Aude), soit respectivement 56 et 84 sépultures, ne figurent que des dépôts individuels d'adultes et/ou adolescents mais aussi, dans ces deux nécropoles, de jeunes et grands enfants. À Agde/le Peyrou I, seulement 8 des 116 adultes et/ou adolescents recensés sont dans des tombes multiples d'adultes et/ou d'adolescents (soit 7 %). Au Causse à Labruguière (Tarn), seuls 2,1 % des adultes et/ou adolescents sont dans des tombes multiples d'adultes et/ou d'adolescents (6 sur 287 individus). Dans celle de Gourjade à Castres, ce sont 4,5 % des adultes et/ou adolescents qui partagent la même sépulture (10 sur 221 défunts) et au Martinet, également à Castres, 6 % des adultes et/ou adolescents (4 sur 67 sujets) (Dedet 2008, p. 218-220). Partout, la tombe double ou triple, concerne essentiellement les enfants : c'est en fait une part importante de ces jeunes défunts, soit, globalement pour l'ensemble du monde indigène du Sud de la France, environ un tiers des 1-6 ans comme des 7-14 ans, qui partagent la tombe d'un autre enfant ou d'un adulte (Dedet 2008, p. 218 et 283). Seuls les tumulus des Garrigues du Languedoc oriental offrent une proportion plus forte d'adultes ayant en commun la même sépulture, un quart d'entre-eux, mais il s'agit sans doute d'une coutume propre à une région qui édifie des tombeaux plus grands qu'ailleurs.

À *Ambrussum*, même si les rares enfants bénéficient d'une sépulture individuelle, à l'exception du nourrisson de la tombe T7, on notera cependant que le *loculus* contenant les restes d'un enfant de 2-4 ans (tombe T22) et celui qui abrite les os d'un adulte (tombe T23) partagent la même structure commune de recouvrement.

3. La morphologie de la tombe

La morphologie de la tombe est intimement liée au seul type de traitement du cadavre en vigueur dans ce quartier de la nécropole d'*Ambrussum*, la crémation pratiquée sur un bûcher situé en un autre lieu que la sépulture elle-même. Vu les conditions d'enfouissement

de cette partie du site sous les alluvions du fleuve, on peut considérer que ce secteur est conservé de manière satisfaisante et qu'il n'a pas subi de dégâts importants après son recouvrement. Le sol d'utilisation de cette nécropole peut être mis en évidence, et la partie aérienne des sépultures, lorsqu'elle existe, peut être reconnue, au moins en partie. De la sorte, les deux types d'architecture sépulcrale présents ici, l'un plus simple que l'autre, doivent bien correspondre à deux catégories de tombes, étant entendu que l'on a considéré comme sépulture tout dépôt secondaire d'os humains brûlés, placé dans une structure plus ou moins élaborée et accompagné d'un nombre plus ou moins important d'objets mobiliers.

Le premier type de tombe, le plus élaboré, comprend deux aménagements, un *loculus* et une structure de recouvrement (**fig. 100**, A et **fig. 101**).

Le *loculus* est une fosse creusée franchement, de plan à peu près circulaire ou ovale. Le diamètre à l'ouverture des *loculus* circulaires varie de 50 cm pour la tombe T17, à 70 cm pour la tombe 6, soit des surfaces s'échelonnant entre 0,20 m² et 0,38 m². Les *loculus* ovales ont des dimensions plus importantes à l'ouverture, allant de 65 cm sur 75 cm d'axes pour la tombe T13, à 80 cm sur 140 cm pour la tombe T23, soit des superficies à l'ouverture comprises entre 0,38 m² et 0,88 m². Celui de la tombe T22 se distingue des autres par son plan à l'ouverture, plus irrégulier, s'inscrivant dans un trapèze, et ses dimensions plus importantes, 110 cm sur 150 cm d'axes, soit une surface de 1,30 m².

La profondeur varie aussi d'une tombe à une autre, de 8 cm, pour la tombe 23, à 36 cm pour la tombe 22, avec trois groupes :

- un groupe vers 12-15 cm (tombes T5, T6, T11, T12, T13, T14 et T17) ;
- un groupe vers 20 -25 cm (tombes T2, T4 et T7) ;
- un groupe entre 30 et 36 cm (tombes T21, T22, T24 et T25).

La surface à l'ouverture et la profondeur ne sont pas corrélées, puisque parmi les plus grands *loculus* on trouve le moins profond (tombe T23, profondeur de 8 cm) et le plus profond (tombe T22, profondeur de 36 cm).

La forme du creusement est également très diversifiée. Les parois peuvent être symétriques, obliques et abruptes avec un fond plat (tombes T11 et T12), un fond arrondi (tombes T5, T6, T7 et T21) ou un fond conique (tombes T22 et T24). Elles peuvent aussi être asymétriques, plus ou moins obliques, avec un fond plat (tombe

T23) ou un fond arrondi (tombes T13 et T14) (**fig. 101**). Le creusement peut comporter un ressaut, avec une partie supérieure verticale et une partie inférieure oblique et abrupte et un fond arrondi (tombes T17 et T25).

La structure aérienne de la tombe est constituée d'un léger amoncellement de terre recouvrant le *loculus* comblé et débordant tout autour sur le sol de circulation. Elle se laisse difficilement percevoir, car elle est composée du même sédiment alluvial apporté par les débordements du fleuve que celui dans lequel sont creusés les *loculus*, ou la couche qui surmonte la nécropole après son abandon. Seuls plusieurs indices permettent d'en déceler l'existence. C'est d'une part la présence de divers vestiges absents ailleurs dans la couche d'alluvions recouvrant le site : fragments d'os humains incinérés, le plus souvent de petite taille, éparpillés ou parfois regroupés, petits morceaux de charbons de bois, quelques objets, tessons de vases et surtout objets personnels du mort, pièces d'habillement ou de parure ayant subi l'action du feu. D'autre part, des vases ou des portions de vases, coupes et urnes, sont écrasés à plat sur le sol de la nécropole, en bordure même ou à proximité immédiate de l'ouverture des *loculus* ; or ceux-ci n'auraient pu se conserver *in situ* sans la protection d'un recouvrement rapide.

Du fait notamment de leur faible épaisseur et de l'absence de toute bordure aménagée, ces structures de recouvrement sont difficilement décelables dans leur ensemble, et leurs limites restent imprécises pour nous. Ce ne sont le plus souvent que des portions plus ou moins importantes qui en ont pu être perçues. Leur épaisseur varie de 2 cm à 10 cm selon les cas, avec un maximum de hauteur juste au dessus du comblement du *loculus*. Le plus souvent cette hauteur maximum n'excède pas 5 ou 6 cm. L'amplitude de ces structures peut atteindre 4 m de diamètre ou de grand axe, mais presque toujours, elle se situe entre 2 m et 3 m.

Dans deux cas, la même structure aérienne recouvre deux *loculus* voisins, appartenant à deux défunts différents : les tombes T12 et T14 d'une part, et les tombes T22 et T23 d'autre part.

Le second type de sépultures, plus rudimentaire, ne comporte qu'un seul aménagement, une simple dépression ou cuvette creusée dans le sol, sans structure aérienne surmontant son comblement, du moins, sans dispositif de recouvrement perceptible (**fig. 100, B**) : tombes T10, T15, T16, T18, T19 et T20. Cette fosse est plus ou moins grande à l'ouverture, mais toujours peu profonde. Son amplitude varie de 30 cm sur 50 cm d'axes pour la tombe 10, à 125 cm sur 145 cm d'axes pour la tombe

T19. La profondeur va de 2 cm ou 3 cm pour les tombes T10 et T18, à 13 cm pour la tombe T19. Les parois sont le plus souvent obliques très peu inclinées, sauf dans le cas de la tombe T19 où elles sont abruptes.

La question se pose, évidemment, de savoir si ce second type, plus sommaire, correspond bien à des tombes, et s'il ne pourrait s'agir de structures annexes, destinées à conserver une partie de la couche de crémation prélevée sur le bûcher. Le cas de la fosse T19 permet de lever cette hypothèque. La masse d'os qu'elle contenait, tout à fait dans la moyenne des tombes de la première classe, et le mobilier parfaitement homogène et bien spécifique d'un défunt dont on a voulu indiquer le sexe, montrent bien qu'il s'agit d'une tombe à part entière. Les autres fosses de cette catégories sont certes moins pourvues en restes humains et en objets, mais pour le reste, elles ne se distinguent pas de cette dernière ; et qui plus est, dans les éléments qu'elles renferment, on ne constate pas de doublon avec les tombes voisines.

Le premier groupe de tombes, celles qui sont pourvues d'une structure de recouvrement, est le plus répandu dans ce secteur d'*Ambrussum*, avec quinze ou seize cas avérés contre cinq pour la seconde série, sans dispositif de couverture. Le choix de l'une ou l'autre de ces deux formes ne semble pas corrélé au sexe du mort, sujets présumés masculins et sujets présumés féminins se rencontrant dans les deux séries, sans exclusive. L'est-il avec son âge ? La question peut se poser car les jeunes enfants ne figurent ici que dans la catégorie avec structure de recouvrement. cependant, on ne saurait en conclure que les sépultures sans dispositif de couverture ne concernent pas ces enfants vu le petit nombre des tombes de cette série et la faible représentation des morts de cet âge. Par ailleurs, le recouvrement commun de deux *loculus*, constaté ici deux fois, n'apparaît pas spécifique à une catégorie de défunts : il intéresse, dans un cas, une adulte présumée féminine et un jeune enfant (tombes T23 et T22), et, dans l'autre cas, deux adultes pourvus tous deux d'objets personnels à symbolique masculine (tombes T12 et T14). On examinera ci-après s'il existe un lien entre ces deux catégories de sépultures et le dépôt des restes osseux et/ou avec celui des objets accompagnant ces restes.

4. Le dépôt des os humains

Aucune tombe à incinération primaire, installée à l'emplacement même du lieu de la crémation, n'est ici attestée ; dans tous les cas, les restes humains brûlés ont été amenés dans la tombe depuis le bûcher.

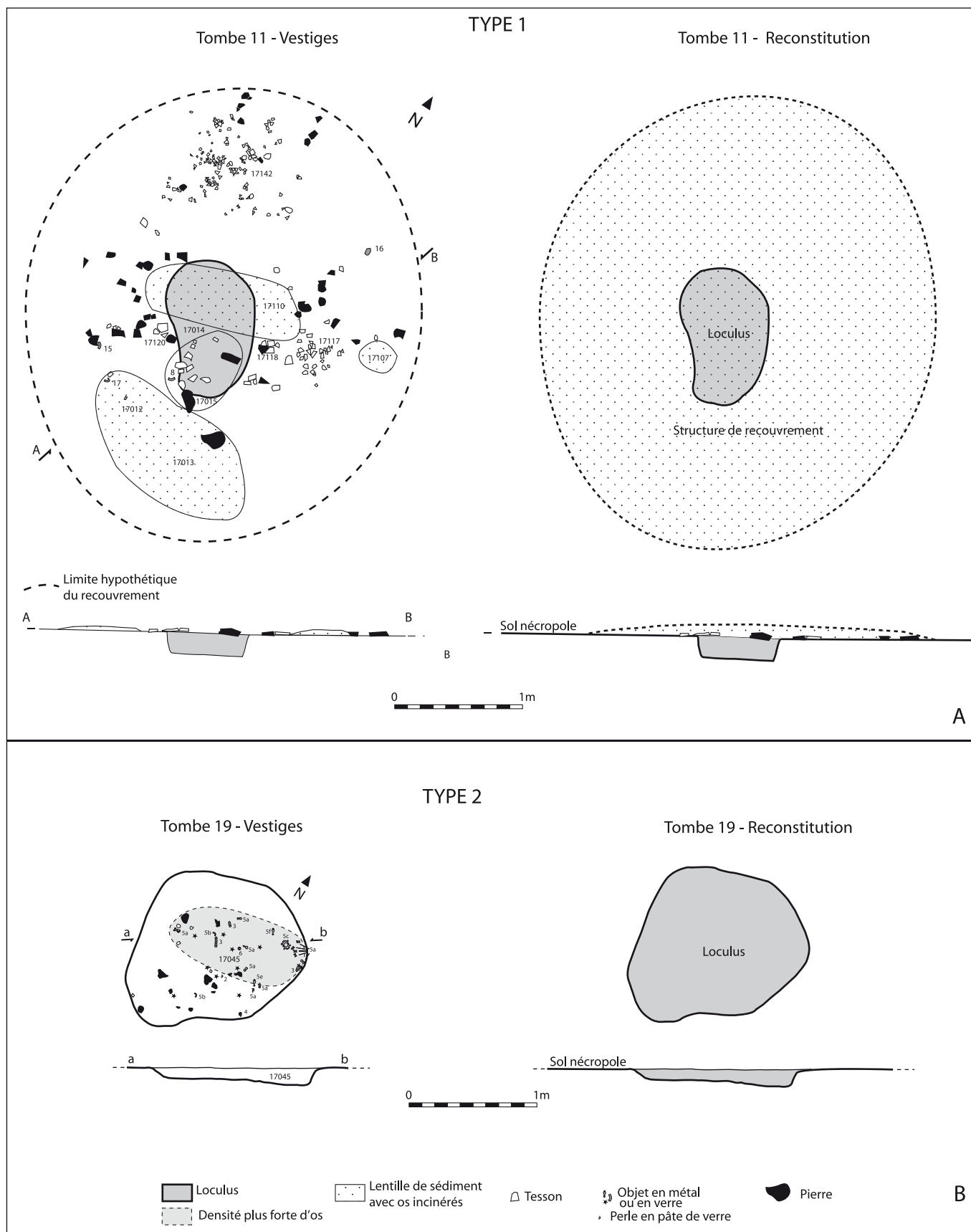


Fig. 100. Typologie de la morphologie des tombes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum.

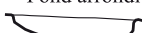
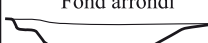
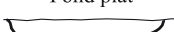
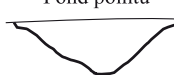
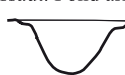
TOMBE	LOCULUS				RECOUVREMENT		DÉFUNT
	Dimensions ouverture	Superficie	Profondeur	Profil	Dimensions	Hauteur	
T 11	110 x 70 cm	0,55 m ²	15 cm	Paroi oblique abrupte Fond plat 	≥ 330 cm	6 cm	1 adulte « féminin »
T 12	130 x 65 cm	0,67 m ²	15 cm	Paroi oblique abrupte Fond plat 	≥ 260 x 200 cm	5 cm	1 adulte « masculin »
T 14	60 x 55 cm	0,25 m ²	12 cm	Paroi oblique abrupte Fond arrondi 			1 adulte « masculin »
T 13	75 x 65 cm	0,38 m ²	15 cm	Paroi oblique abrupte Fond arrondi 	non mesurable	non mesurable	1 enfant 3-5 ans
T 17	50 x 50 cm	0,20 m ²	12 cm	Paroi oblique abrupte Ressaut Fond arrondi 	≥ 200 x 150 cm	6 cm	1 adulte
T 21	90 x 70 cm	0,50 m ²	31 cm	Paroi oblique abrupte Fond arrondi 	≥ 200 x 200 cm	5 cm	1 adulte « masculin »
T 22	150 x 110 cm	1,30 m ²	36 cm	Paroi oblique abrupte Fond pointu 	±300 x 300 cm	4 cm	1 enfant 2-4 ans
T 23	140 x 80 cm	0,88 m ²	8 cm	Paroi verticale à oblique abrupte Fond plat 			1 adulte « féminin »
T 24	70 x 70 cm	0,40 m ²	30 cm	Paroi oblique abrupte Fond pointu 	400 x ≥ 260 cm	2 cm	1 enfant 12-15 ans « féminin »
T 25	70 x 65 cm	0,35 m ²	32 cm	Paroi verticale à oblique abrupte Ressaut. Fond arrondi 	180 x ≥ 300 à 400 cm	10 cm	1 adulte « masculin »
T 2	56 x ? cm	?	25 cm	?	≥ 200 x 200 cm	4 cm	1 adolescent « féminin »
T 4	57 x 50 cm	0,22 m ²	20 cm	?	≥ 200 x 200 cm	15 cm	1 adulte « masculin »
T 5	60 x 50 cm	0,24 m ²	15 cm	Paroi oblique abrupte Fond arrondi	≥ 200 x 200 cm	20 cm	1 enfant 8-12 ans « féminin »
T 6	70 x 70 cm	0,38 m ²	12 cm	Paroi oblique abrupte Fond arrondi	≥ 300 x 200 cm	10 à 20 cm	1 adulte « féminin »
T 7	115 x ? cm	?	20 cm	Paroi oblique abrupte Fond arrondi	?	?	1 adulte et 1 enfant vers 1 an

Fig. 101. Principales caractéristiques morphologiques des tombes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum.

4.1. Une quantité d'os variable selon le défunt

Le poids d'os est variable d'une tombe à une autre, ce qui traduit une absence de constante dans le prélèvement sur le bûcher (**fig. 102**). Pour certains sujets, ce ramassage concerne une quantité de restes relativement importante, proche de la moitié du poids théorique d'un squelette incinéré, mais pour d'autres, ce n'est qu'une part très réduite. Il varie en fait, d'après les sépultures complètement fouillées ou presque³¹, en fonction de l'âge et du sexe présumé du défunt (**fig. 103**).

Pour les treize adultes identifiés dont on a la quasi totalité des os déposés, les poids s'échelonnent de 101,8 g à 980,0 g, et la moyenne est de 442,3 g. C'est pour les hommes présumés que ces poids sont les plus importants, avec une moyenne de 730,3 g par tombe : ils sont compris entre 299,1 g (T4) et 980 g (T21) ou même plus de 1000 g car aux 742 g du *loculus* de la T12 on doit ajouter une part des 561,3 g d'os de la couverture partagée avec la T14. En revanche, pour les femmes présumées les quantités sont, en moyenne, moitié moindre (moyenne de 309,4 g), inscrites dans une fourchette comprise entre 157,6 g et 437,7 g. On a donc ici, en moyenne, 2,3 fois plus d'os pour les hommes que pour les femmes, mais en même temps on constate le même type de représentation des grandes régions anatomiques, des proportions semblables d'éléments provenant de la tête, du tronc et des membres chez les uns comme chez les autres. Cet écart de poids, important, est-il le reflet d'une pratique différente dans le prélèvement des restes osseux en fonction du sexe du défunt adulte ? On recueillerait moins d'os pour une femme que pour un homme ? Ou bien y a-t-il là simplement une cause naturelle ?

Plusieurs études ont montré que la masse osseuse des hommes est plus élevée que celle des femmes (Hermann 1976 ; Mackinley 1993 ; Warren, Maples 1997). Mais, à *Ambrussum*, cette différence en faveur des hommes présumés va bien au-delà des différences moyennes de poids biologique du squelette constatées entre les deux sexes. Ici le poids moyen d'os incinérés pour les hommes présumés, 730,3 g, représente 39,6 % de la moyenne théorique des os des hommes pour B. Hermann³², 32 %

de celle indiquée par J. Mackinley³³ et 25 % de celle que proposent M. W. Warren et W. R. Maples³⁴. Or, pour les adultes présumés féminins la moyenne de 309,4 g est une proportion sensiblement moindre puisqu'elle correspond à 18,2 % de la moyenne établie pour les femmes par B. Hermann³⁵, 19,1 % par J. Mackinley³⁶ et 17 % par M. W. Warren et W. R. Maples³⁷.

Cette différence a été mise en relation avec la déminéralisation osseuse due à la ménopause. Une étude expérimentale récente sur une population actuelle a mis en évidence une diminution relative de la masse totale d'os brûlés des adultes en fonction de l'âge au décès et cette baisse est environ deux fois plus importante pour les femmes que pour les hommes (Bass, Jantz 2004, cité par Lenorzer 2009, p. 83-84). De son côté, H. Duday, dans une étude en cours consacrée aux restes humains de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi, constate que la plupart des tombes pour lesquelles la masse d'os brûlés contenus dans le réceptacle cinéraire est très faible sont celles de femmes âgées, plusieurs marqueurs de sénescence étant pris en considération conjointement. Il en conclut que « c'est probablement aux troubles endocriniens consécutifs à la ménopause qu'est dû l'allègement considérable de leur squelette ». En moyenne on a, à Pompéi, 1,8 fois plus d'os pour les hommes que pour ces femmes âgées (Van Andringa, Duday, Lepetz 2011). Dans ce secteur de la nécropole d'*Ambrussum*, la différence de poids pourrait donc aussi relever de cette cause et être imputée à un âge moyen élevé des femmes qui y ont été ensevelies.

Le cas des adultes dont on ne peut soupçonner le sexe semble différent. Pour les quatre adultes indéterminés, le poids d'os s'échelonne de 101,8 g à 413,4 g et la moyenne est de 215,5 g. Celle-ci ne représente plus que 12 % du poids moyen des os d'adultes, hommes et femmes confondus, selon B. Hermann³⁸ et 13 % selon J. MacKinley³⁹. À *Ambrussum*, c'est une catégorie d'adultes peu pourvue en matériel d'accompagnement, dont on n'a pas cherché à indiquer symboliquement le sexe par des objets connotés, les deux manifestations étant sans doute liées. Le fait que la quantité d'os qui représente ces défunts soit en moyenne deux à trois fois

31 Pour chaque sépulture, les valeurs incluent les os du *loculus* entièrement fouillé et ceux de la structure de recouvrement. Cette dernière a toute chance d'avoir subi une certaine érosion et la totalité de son emprise n'a pas toujours pu être complètement fouillée. Ces poids sont donc minorés par rapport au dépôt réel, mais sans doute de peu, vu la faible densité d'os perçue dans presque toutes les structures de recouvrement fouillées.

32 Soit 1841,6 g.

33 Soit 2285,5 g.

34 Soit 2903 g.

35 Soit 1700,3 g.

36 1615,7 g.

37 1819 g.

38 1770 g.

39 1625 g.

TOMBE	LOCULUS Masse totale	RECOUVREMENT Masse totale	TOTAL TOMBE	LOCULUS Masse moyenne 1 fragment déterminé	RECOUVREMENT Masse moyenne 1 fragment déterminé	DÉFUNT
T 10	190,3 g		190,3 g	0,15 g		Adulte
T 11	183,7 g	100,5 g	284,2 g	0,22 g	0,22 g	Adulte « féminin »
T 12	742 g	561,3 g		0,22 g	0,32 g	Adulte « masculin »
T 14	282,7 g			0,50 g		Adulte « masculin »
T 12/14			1586 g			
T 13	69,8 g		69,8 g	0,09 g		Enfant 3-5 ans
T 15	101,8 g		101,8 g	0,33 g		Adulte
T 16	156,6 g		156,6 g	0,36 g		Adulte
T 17	153,4 g	260 g	413,4 g	0,31 g	0,33 g	Adulte
T 18	121 g		121 g	0,39 g		Grand Enfant, Ado ou Adulte
T 19	437,7 g		437,7 g	0,32 g		Adulte « féminin »
T 20	?	23,1 g	23,1 g	0,13 g		Adulte
T 21	980 g	0 g	980 g	0,52 g		Adulte « masculin »
T 22	87,4 g	1,5 g	88,9 g			Enfant 2-4 ans
T 23	352,3 g	5,6 g	357,9 g	0,26 g		Adulte « féminin »
T 24	319,6 g	7,5 g	327,1 g	0,17 g	0,18 g	Enfant 12-15 ans « féminin »
T 25	765,9 g	20,3 g	786,2 g	0,33 g	0,34 g	Adulte « masculin »
T 2	?	?	> 68 g			Adolescent « féminin »
T 3	?	63,4 g	> 63,4 g			Adulte
T 4	271,7 g	27,4 g	299,1 g			Adulte « masculin »
T 5	144,1 g	0 g	144,1 g			Enfant 8-12 ans « féminin »
T 6	152,2 g	5,4 g	157,6 g			Adulte « féminin »
T 7, sujet 1	> 299,6 g	?	> 299,6 g			Adulte
T 7, sujet 2	> 9,9 g	?	> 9,9 g			Enfant vers 1 an

Fig. 102. Tableau récapitulatif du poids des os humains livrés par les tombes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum, avec indication des parts respectives des loculus et des dispositifs de recouvrement et du poids moyen des fragments d'os déterminés, et notification de la classe d'âge et, éventuellement, du sexe présumé.

plus faible que pour les hommes et les femmes présumés pourrait faire partie de ce traitement modeste.

La masse osseuse déposée pour le grand enfant de 12-15 ans présumé féminin de la tombe T24, avec 327,1 g, se place très proche de la moyenne du poids des présumées femmes. Cela est dans la norme puisque la masse osseuse des immatures recoupe la variabilité des sujets adultes en ce domaine dès l'âge de 12 ans (Trotter, Hixon 1974).

Pour les autres enfants, les poids d'os déposés sont proportionnellement faibles. Le 8-12 ans de la tombe 5, peut-être une fille si l'on en croit le mobilier associé, est attesté par un lot d'os nettement moins important, 141,1 g, ce qui ne représente guère que 13 à 15 % du poids théorique d'os incinéré vers cet âge⁴⁰. Il en va de même des deux jeunes enfants entre 2 et 5 ans des tombes T13 et T22, avec, respectivement 71,5 g et 88,9 g, masses au demeurant très proches l'une de l'autre. Si l'on considère que le poids théorique moyen d'os incinérés est de 259 g pour un enfant de 2 ans et de 636 g pour celui de 4 ans (Warren, Maples 1997, p. 420-421), c'est donc entre 27 % et 12 % des os brûlés de ces jeunes défunts

qui sont mis ici dans la sépulture, soit proportionnellement autant que pour les adultes.

4.2. Une quantité d'os variable en fonction du type de sépulture

Pour une même classe d'âge de défunts, la masse d'os déposée varie en fonction du type de sépulture utilisé. La comparaison de ces poids ne peut donc prendre en compte que les tombes d'adultes, cette classe étant la seule attestée dans les tombes de la catégorie des tombes sommaires. Elle montre que les tombes élaborées, à dispositif de recouvrement, ont accueilli en moyenne trois fois plus d'os humains que les tombes rudimentaires, dépourvues de ce dispositif :

– tombes d'adultes de la première classe (tombes T11, T12, T14, T17, T21, T23 et T25) : les poids varient de 284,2 g à 980,00 g, soit une moyenne de 629,6 g et un écart-type de 270,95 ;

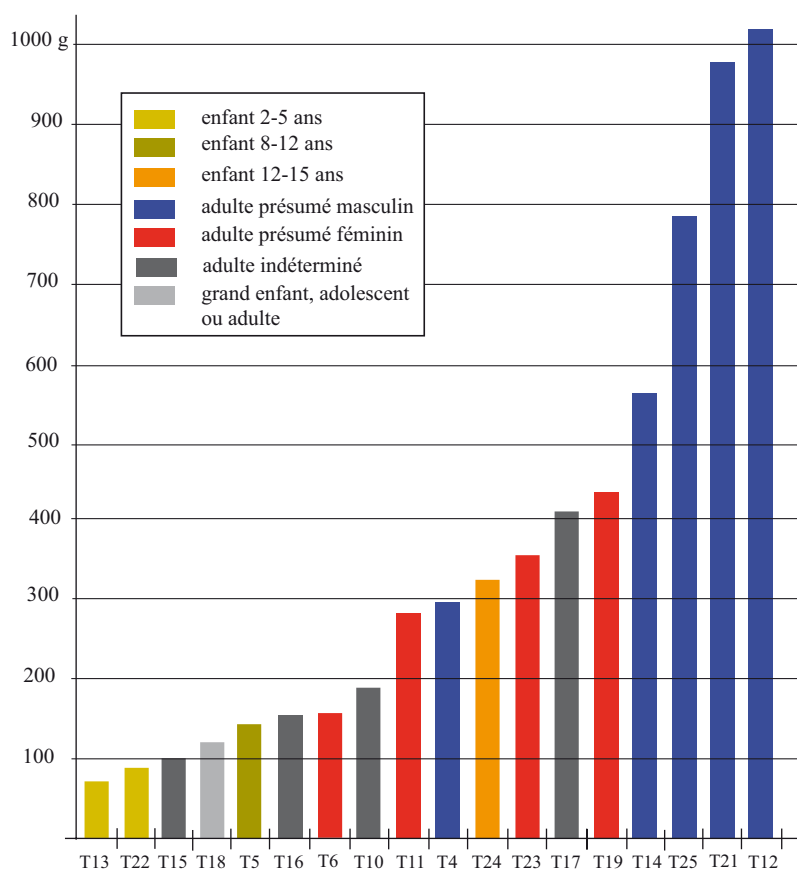
– tombes d'adultes de la deuxième classe (tombes T10, T15, T16, T18⁴¹ et T19) : les poids vont de 101,8 g à 437,7 g, soit une moyenne de 201,48 g et un écart-type de 136,48.

40 Entre 3 et 13 ans, la masse osseuse incinérée oscille entre 932,6 et 1132,4 g selon M. Trotter et B.B. Hixon (1974).

41 Cependant pour la tombe 18, l'examen ostéologique ne permet pas de conclure entre grand enfant, adolescent ou adulte.

TOMBE	Homme présumé	Femme présumée	Adulte indéterminé	Enfant 12 – 15 ans	Enfant 8 – 12 ans	Enfant 2 – 5 ans
T 12	> 742 g					
T 14	> 282,7 g					
Recouv. T 12/14	561,3 g					
T 21	980 g					
T 25	786,2 g					
T 4	299,1 g					
T 11		284,2 g				
T 19		437,7 g				
T 23		357,9 g				
T 6		157,6 g				
T 10			190,3 g			
T 15			101,8 g			
T 16			156,6 g			
T 17			413,4 g			
T 24				327,1 g		
T 5					144,1 g	
T 13						71,5 g
T 22						88,9 g
Moyenne	730,3 g*	309,35 g	215,5 g			80,2 g

A



B

Fig. 103.

A : Tableau récapitulatif du poids des os humains livrés par les tombes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum, en fonction du sexe présumé et de l'âge du défunt. Pour les tombes 12 et 14 qui ont un dispositif de recouvrement commun où les os ne peuvent être répartis entre les deux individus, ont été pris en compte les poids totaux des loculus 12 et 14 et du recouvrement 12/14, représentant l'ensemble des deux défunts.

B : Variation du poids des dépôts osseux en fonction de l'âge et du sexe présumé des défunts (la moitié de la masse osseuse du recouvrement commun des tombes 12 et 14 a été attribuée à chacun de ces deux défunts).

TOMBE	DÉFUNT	TOTAL	LOCULUS		RECOUVREMENT	
			Poids en g	%	Poids en g	%
T 11	Adulte « féminin »	284,2	183,7	64,6 %	100,5	35,4 %
T 17	Adulte	413,4	153,4	37,1 %	260	62,9 %
T 22	Enfant 2-4 ans	88,9	87,4	98,5 %	1,5	1,7 %
T 23	Adulte « féminin »	357,9	352,3	97 %	5,6 (11,2)	3 %
T 12	Adulte « masculin »		742		561,3	35,3 %
T 14	Adulte « masculin »		282,7			
T 21	Adulte « masculin »	980	980	100	0	0 %
T 24	Enfant 12-15 ans « féminin »	327,1	319,6	95,5 %	7,5 (15)	4,5 %
T 25	Adulte « masculin »	786,2	765,9	95 %	20,3 (40,6)	5 %

Fig. 104. Part relative des os humains livrés par les loculus et les dispositifs de recouvrement des tombes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum, en fonction du sexe présumé et de l'âge du défunt (Pour les recouvrements de T23, T24 et T25, en partie fouillés, figurent les extrapolations).

4.3. Le mode de dépôt

Ces restes sont placés directement dans la sépulture, hors de tout contenant et en particulier en dehors de tout vase ossuaire. Le mode de dépôt varie cependant en fonction de la situation dans la tombe.

Dans les tombes de première classe, il convient de distinguer le loculus et le dispositif de recouvrement. Dans le loculus, ce dépôt se compose de deux parties. Un prélèvement du sédiment du bûcher est placé dans le comblement vers le fond ou le centre de la fosse. Il prend la forme d'une ou plusieurs mottes blanchâtres et compactes de cendres et d'os, souvent collés entre eux. Il n'est pas possible de savoir si ces petits amas étaient placés dans un contenant périssable, un petit sac par exemple, ou s'il s'agit d'une simple pelletée, car ils sont recouverts par le comblement de la fosse. Ce dernier est formé par un sédiment argileux issu du substrat local et en son sein sont répartis des morceaux d'os humains débarrassés des résidus de la combustion, en quelque sorte nettoyés. Ces éléments sont dispersés jusque sur les bords du loculus, ce qui indique qu'ils n'étaient pas enfermés dans un contenant disparu. À la densité en os de la première partie du dépôt, s'oppose l'éparpillement des éléments de la seconde partie. Des fragments osseux sont aussi éparpillés dans l'accumulation de terre formant le dispositif de couverture de la tombe.

La part relative d'os déposée dans chacune des deux structures composant ces tombes est très variable selon les cas.

Les trois tombes dont les restes du dispositif de recouvrement ont pu être intégralement fouillés montrent des cas de figure opposés. Pour l'adulte « féminin » de la tombe T11, le loculus a reçu 64,6 % de la masse du lot osseux, et le recouvrement 35,4 %. La proportion est exactement inverse pour ce qui concerne l'adulte

indéterminé de la tombe T17, avec 37,1 % du lot osseux, en poids, dans le loculus et 62,9 % dans le recouvrement. Et pour le jeune enfant de la tombe T22, la part osseuse éparpillée dans le recouvrement est minime, 1,5 %.

D'une manière générale c'est le loculus qui reçoit la plus grosse part, voire la totalité du lot. Dans la tombe T21, celle d'un adulte « masculin », la moitié du recouvrement, qui seule a pu être fouillée, était dépourvue d'os. Pour l'adulte « masculin » de la tombe T25, là aussi, seule la moitié du recouvrement a pu être étudiée, livrant 20,3 g d'os. Si on extrapole en doublant cette quantité pour la totalité du recouvrement, ce ne serait qu'environ 5 % des os dans cette structure pour 95 % dans le loculus de cette sépulture. On a les mêmes proportions pour le grand enfant présumé féminin de la tombe T24. L'estimation peut aussi être effectuée pour le cas des tombes T12 et T14 dont les loculus voisins ont un dispositif de recouvrement commun, en comparant la quantité d'os du recouvrement avec la somme des os des deux loculus : le dispositif recouvrant ces deux structures a livré 35,3 % du total des os de ces deux tombes. De toutes manières, une conclusion s'impose, la variabilité d'une telle répartition du dépôt osseux n'apparaît pas corrélée avec l'âge des défunts, ni avec leur sexe présumé (**fig. 104**).

Dans les tombes de seconde classe, dépourvues de dispositif de recouvrement, les os sont le plus souvent dispersés dans le comblement de terre argileuse jaune du loculus très peu profond, sans être accompagnés de résidus de la crémation. C'est le cas des tombes T10, T15, T16 et T18. Seule la tombe T19 fait exception, remplie d'un sédiment prélevé sur le bûcher, gris foncé à noirâtre, plus sombre dans la partie centrale de la fosse. Au demeurant, ce dépôt se distingue des autres de sa catégorie de tombes par sa masse relativement élevée, 437,9 g et l'abondance de son mobilier, alors que les quatre autres sépultures de cette classe ont un

matériel d'accompagnement très réduit et un poids d'os compris entre 101,8 g et 190,3 g. Tous ces caractères rapprochent en fait cette tombe T19 de la première classe distinguée.

Un autre point mérite d'être souligné : les poids moyens des fragments osseux déterminés provenant des loculus sont tout à fait semblables à ceux qui sont issus des dispositifs de recouvrement (**fig. 102**) : respectivement 0,31 g et 0,33 g pour l'adulte de la tombe T17, ou 0,33 g et 0,34 g pour celui de la tombe T24 ou encore 0,32 g et 0,34 g pour celui de la tombe 21 et aussi 0,17 g et 0,18 g pour le grand enfant de la tombe T24 ; 0,22 g dans les deux structures pour l'adulte de la tombe T11 ; 0,22 g dans le loculus de l'adulte de la tombe T12, 0,50 g dans le loculus de l'adulte de la tombe T14 et 0,32 g dans le recouvrement commun aux deux (**fig. 102**). À ce niveau là, donc, aucune distinction n'existe entre le dépôt osseux du loculus et celui du dispositif de recouvrement.

Concernant ce poids moyen des os, on ne dispose de comparaisons chiffrées que pour le contenu des ossuaires de la nécropole de Gourjade (Castres, Tarn) à une époque plus ancienne, fin du Bronze final et premier Âge du Fer. Dans ces dépôts, on a signalé des poids moyens de 0,20 g pour les fragments de côtes, 0,78 g pour les fragments crâniens, 2,43 g pour ceux des membres supérieurs et 3,36 g pour ceux des membres inférieurs (Duday, Depierre, Janin 2000, p. 20). Pour le tronc et le crâne, ces valeurs sont sensiblement supérieures à celles que fournit *Ambrussum*. Et il en va de même pour les membres si l'on compare avec les données, relativement rares, obtenues à *Ambrussum* quand il a été possible de faire la distinction entre membres supérieurs et membres inférieurs. En effet, dans les tombes de ce site, le poids moyen est de 1,11 g pour les fragments attribués aux membres supérieurs (de 0,80 g dans la tombe T12 à 1,95 g dans la tombe T21) et il est de 1,70 g pour les fragments des membres inférieurs (de 1,18 g dans la tombe T11 à 3,20 g dans la tombe T14). Mais, l'ossuaire constitue une protection qui peut expliquer cette différence.

4.4. La composition du dépôt osseux

La part de la tête

La valeur théorique de l'indice pondéral crânien est de 20 % environ pour l'adulte. À *Ambrussum* la valeur observée varie de 0 à 48 %, et la moyenne, pour les seize individus adultes et/ou adolescents recensés, s'établit

à 19,77 %, tout à fait conforme à la normale, avec un écart-type de 10,97 (**fig. 105** et **106**, A). Pour les deux grands enfants (tombes T5 et T24), cet indice, respectivement 18,4 et 27,4 % entre dans l'écart-type calculé pour les adultes (**fig. 105**). Il n'en va pas de même pour les enfants plus jeunes.

Les deux enfants entre 2 et 5 ans, tombes T13 et T23, montrent en effet des indices très élevés, respectivement de 50,4 et 64,5 % (**fig. 105**). Le même fait a été remarqué dans d'autres séries, notamment la nécropole du Peyrou I à Agde, pour le VII^e s. av. J.-C. (Duday 1989, p. 469), ou celles du Castrais, Gourjade, le Martinet et le Causse, pour le Bronze final IIIb et le premier Âge du Fer (Giraud, Pons, Janin dir. 2003, I, p. 194). Or, comme le fait remarquer H. Duday dans son étude du Peyrou I, le volume de la tête rapporté au volume corporel est beaucoup plus élevé chez le jeune enfant que chez l'adulte et cela pourrait suffire à justifier de tels indices anormalement forts et ne reflèterait pas un ramassage sélectif.

La part du tronc

Pour tous les individus d'*Ambrussum* le poids relatif du tronc est anormalement bas. Il oscille entre 0 et 10,3 % du poids total d'os attesté dans les sépultures, avec une moyenne de 4,41 % et un écart-type de 3,26 % (**fig. 105** et **106**, A). À l'exception de l'adulte de la tombe T4, avec l'indice pondéral le plus élevé de 10,3 %, tous sont nettement inférieurs à l'intervalle 10-20 % considéré comme « normal », la moyenne théorique étant de 17 % (Duday, Depierre, Janin 2000, p. 21-22). Et sur ce plan, les quatre jeunes ou grands enfants (tombes 5, 13, 22 et 24) ne se différencient pas de leurs aînés (**fig. 105**).

Ce déficit de la représentation du tronc est un fait couramment constaté dans les sépultures du Sud de la France protohistorique. Il est généralement lié à une mauvaise conservation des vertèbres qui tient sans doute au processus de crémation mis en œuvre habituellement (Duday, Depierre, Janin 2000, p. 22). De fait, dans la sépulture de Saint-Martin-de-Colombs à Fabrègues (Hérault), au VII^e s. av. J.-C., l'indice pondéral exceptionnellement élevé du tronc, 23 %, tient uniquement à la présence de vertèbres bien conservées, alors que les autres os de cette partie du squelette sont presque totalement absents (Dedet, Paya 2006-2007). L'une des rares tombes du Castrais ayant fourni un indice pondéral du tronc exceptionnellement élevé (25,6 %) se signale par une hyperostose poreuse très évoluée de la colonne vertébrale, pathologie qui a sans doute modifié

Tombe	Défunt	Tête	Tronc	Membres
T 10	Adulte	6,9	4,4	88,7
T 11 dont Loculus et Recouvrement	Adulte « féminin »	24	6,2	69,8
		29,6	6,9	63,5
		13,2	5	81,8
T 12 Loculus	Adulte « masculin »	16,8	8,9	74,3
T 14 Loculus	Adulte « masculin »	8,8	13,1	78,1
T 12/14 Recouvrement		29,2	4,7	66
T 13	Enfant 3-5 ans	50,4	5,1	44,5
T 15	Adulte	14,6	1,7	83,7
T 16	Adulte	13,6	3,2	83,3
T 17 dont Loculus et Recouvrement	Adulte	16,6	6	77,5
		8,7	10,8	80,5
		21	3,2	75,8
T 18	Gd enfant, Ado ou Adulte	0	1,8	98,2
T 19	Adulte « féminin »	21,1	8,7	70,2
T 20	Adulte	16,1	0,8	83,1
T 21	Adulte « masculin »	22,3	6,2	71,6
T 22	Enfant 2-4 ans	64,5	5,6	29,9
T 23	Adulte « féminin »	33,3	1,5	65,2
T 24 dont Loculus et Recouvrement	Enfant 12-15 ans	27,4	6	66,7
		27,6	6	66,4
		16,7	3,2	79,6
T 25 dont Loculus et Recouvrement	Adulte « masculin »	19,3	7,2	73,5
		19,2	7,4	73,4
		21,5	0,5	78
T 2	Adolescent « féminin »	11,6	0,1	88,3
T 3 Recouvrement	Adulte	20,3	0	79,5
T 4	Adulte « masculin »	48	10,3	41,7
T 5	Enfant 8-12 ans	18,4	9,2	72,4
T 6	Adulte « féminin »	29,1	4,3	66,6

Fig. 105. Tableau récapitulatif des indices pondéraux de chaque grande région anatomique, en % par rapport au poids total d'os identifiés dans chaque tombe du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum.

	I P Crâne	I P Tronc	I P Membres
Nombre	16	16	16
Moyenne	19,77	4,41	75,82
Écart-type	10,97	3,26	12,85
Minimum	0	0	41,7
Maximum	48,0	10,3	98,2

A

Catégorie	Tombe	I P Crâne	I P Tronc	I P Membres
1ère classe	T 11	24	6,2	69,8
	T 12 Loculus	16,8	8,9	74,3
	T 14 Loculus	8,8	13,1	78,1
	T 17	16,6	6	77,5
	T 21	22,3	6,2	71,6
	T 23	33,3	1,5	65,2
	T 25	19,3	7,2	73,5
	Moyenne	20,15	7,01	72,85
2e classe	Écart-type	6,24	3,49	4,49
	T 10	6,9	4,4	88,7
	T 15	14,6	1,7	83,7
	T 16	13,6	3,2	83,3
	T 18	0	1,8	98,2
	T 19	21,1	8,7	70,2
	Moyenne	11,24	3,96	84,8
	Écart-type	8,05	2,87	4,38

B

Fig. 106.
A : Valeurs des indices pondéraux (I P) du crâne, du tronc et des membres pour les tombes d'adultes et/ou d'adolescents du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum.
B : Comparaison des indices pondéraux de chaque grande région anatomique des adultes et adolescents entre tombes de la première classe et de la seconde classe (en % par rapport au poids total d'os identifiés livrés par les tombes).

le comportement de ces os sur le bûcher (Giraud, Pons, Janin dir., 2003, I, p. 196).

La part des membres

Pour les dix-sept sujets adultes ou adolescents d'*Ambrussum*, le poids relatif des membres est compris entre 41,7 et 98,2 % (**fig. 105**). La moyenne, 75,82 %, est supérieure à la moyenne théorique de 62,6 %. L'écart-type est de 12,85 (**fig. 106**, A). Cette part, proportionnellement plus importante des membres compense évidemment le manque au niveau du tronc. Il en va de même pour les deux grands enfants des tombes T5 et T24 dont l'indice est, respectivement, de 72,4 et 66,7 %. En revanche, cet indice est très en-dessous de la moyenne théorique pour les deux jeunes enfants des tombes T13 et T22, respectivement 44,5 et 29,9 %, contrebalancé dans ces deux cas par une part plus importante des os de la tête qui découle de la morphologie des jeunes enfants.

La variation entre les deux classes de tombes

La composition du lot osseux des adultes et des adolescents prélevé sur le bûcher et déposé ne paraît guère varier selon que le défunt bénéficie de l'une ou l'autre des deux catégories de sépulture distinguées.

Certes, tête et tronc sont mieux représentés dans la première classe, celle des tombes pourvues d'un dispositif de recouvrement. L'indice pondéral moyen de la tête y est de 20,15 % (écart-type de 6,24) et celui du tronc de 7,01 % (écart-type de 3,49). Pour les tombes sans dispositif de recouvrement, les mêmes indices sont, respectivement 11,24 % (écart-type de 8,05) et de 3,96 % (écart-type de 2,87) (**fig. 106**, B). Cependant, dans ces dernières, le taux de détermination moyen des os n'est que de 62,98 % de la masse osseuse totale, alors qu'il est de 78,7 % dans les tombes de la première classe et ceci peut expliquer cela. De toutes façons, on retrouve dans les dépôts de seconde classe une répartition tête, tronc, membres voisine de celle qui est constatée dans les tombes de la première classe.

De même, le poids moyen des fragments d'os déterminés provenant des tombes de première classe est tout à fait semblable à celui des restes osseux découverts dans les tombes de deuxième classe : ainsi, pour les adultes, entre 0,22 g et 0,50 g pour les premières, et de 0,15 à 0,39 g pour les secondes (**fig. 102**).

Ces deux constatations tendent à confirmer que ces structures dépourvues de dispositif de recouvrement sont bien des tombes à part entière et non de simples vidanges de restes de bûchers.

5. Le matériel accompagnant les défunts

5.1. Les objets personnels

Presque tous les objets personnels retrouvés dans les sépultures portent des traces de feu plus ou moins importantes, simple coloration et/ou début de fusion, et cela, pas seulement les pièces d'habillement ou de parure, comme les fibules, les bracelets, les éléments de ceinture ou les perles, mais aussi les armes et les ustensiles. À l'évidence, ces objets ont été brûlés avec le corps sur le bûcher. Il s'agit de ce qu'il est convenu d'appeler le « mobilier primaire », par opposition au « mobilier secondaire », constitué d'éléments placés après l'incinération dans la structure définitive recevant les restes du mort (Blaizot dir. 2009, p. 126-128).

L'objet personnel le plus volumineux mis dans un de ces dépôts est la pointe de lance de la tombe T12, qui mesure 160 mm de long, et aucun autre ne dépasse 90 mm. Les pièces métalliques les plus encombrantes, comme les épées, leurs fourreaux ou les éléments de bouclier se retrouvent dans les tombes sous la forme de petits morceaux. Cette fragmentation peut résulter de deux actions, soit le ringardage⁴² lors de la conduite de la crémation, ou bien un bris intentionnel après celle-ci.

Par ailleurs, de ces objets de grande dimension, on n'a mis dans la tombe qu'un nombre restreint de morceaux. Sans doute faut-il y voir l'application du principe bien connu en ethnologie de la partie valant le tout.

Quatre sépultures sont dépourvues de toute trace d'objet personnel du défunt. Il peut s'agir d'adultes, ceux des tombes T10, T16 et T17, comme du jeune enfant entre trois et cinq ans de la tombe 13. Mais il s'agit là d'une minorité de sujets. De tels objets accompagnent en effet seize individus. Ils peuvent être répartis en trois groupes selon que les divers éléments qui les composent sont associés ou non dans les dépôts (**fig. 88**). Deux de ces catégories ne sont jamais représentées à la fois dans la même tombe, d'une part les armes et le fournement, d'autre part certaines parures et certains ustensiles. Allusion y a déjà été faite à propos de la symbolique sexuelle dont ces pièces sont chargées (voir *supra* dans

42 Action de remuer le bûcher ou de modifier la position de parties du corps du défunt durant la crémation au moyen d'un grand tisonnier ou « ringard » (pour un exemple traditionnel au Népal, voir Grévin 2004, p. 49).

le même chapitre, § 1.2.). La troisième série comprend les objets pouvant être joints à l'une comme à l'autre des deux premières catégories.

5.1.1. Armes et fourniment

Armement et fourniment affectent six sépultures, les tombes T2, T12, T14, T18, T21 et T25. Ils figurent aussi dans l'aire crématoire B1 et dans la structure ST1, possible bûcher également (fig. 88).

L'arme le plus souvent concernée est l'épée, dont on trouve des éléments dans cinq de ces sépultures (tombes T12, T14, T18, T21 et T25). En fait, ce n'est pas la lame elle-même qui est placée dans la tombe, sans doute du fait de son encombrement, alors que des morceaux de lames ont été retrouvés dans l'aire de crémation B1, mais de petits éléments que le feu du bûcher a détachés soit de sa poignée soit du système de suspension. Ainsi figurent souvent les rivets fixant la garniture de matière organique de la poignée (tombes T12, T14, T21 et T25), les éléments en bronze ou en fer de la ceinture ou du baudrier, des anneaux, de un à quatre selon les cas (tombes T12, T14, T18 et T21), des passants (tombes T12 et T14) et des agrafes à crochet (tombes T12, T14, T18 et T21).

Presque aussi souvent attestée que l'épée est la lance, que l'on trouve dans quatre sépultures, trois en association avec l'épée (tombes T12, T21 et T25) et une fois sans autre accompagnement d'arme (tombe T2). Cette arme est représentée soit par sa pointe (tombe T12), soit par son talon (tombes T2, T21 et T25). Comme il s'agit d'objets de dimension réduite, ces éléments sont déposés complets ou peu détériorés.

Le bouclier n'apparaît sûrement qu'une fois, dans la couverture commune des tombes 12 et 13, et seulement sous la forme de rivets de fixation de l'umbo. Qu'il accompagne le défunt de la tombe T12 ou celui de la tombe T14, il y est associé à des restes d'épée. Il est possible aussi que deux autres rivets se rapportent également à un autre bouclier dans la tombe T25, qui, elle aussi, a reçu des vestiges d'épée, mais cela reste hypothétique.

Quatre des individus équipés d'armement ou de fourniment sont des adultes, dont au moins deux âgés de moins de 30 ans (tombes T14 et T21) et un de plus de 30 ans (tombe T12), l'âge de celui de la tombe 25 ne pouvant être précisé. Un autre défunt (tombe T2) est un adolescent, mais l'âge du sixième individu (tombe T18) ne peut être déterminé, grand enfant, adolescent ou

adulte. Ce type de dépôt affecte donc plutôt les classes « jeunes adultes » et « adolescents » que des sujets âgés. Et son attribution à un grand enfant, si tant est que le sujet de la tombe 18 entre dans cette catégorie, ne peut être exclue *a priori* car au moins trois cas de tombes de grands enfants équipés d'armes sont connues actuellement dans la Protohistoire régionale : la tombe 331 de Negabous à Perpignan, au milieu du VII^e s. (Toledo i Mur dir. 2010, II, p. 242-245 et 505)⁴³, le tumulus de l'Agnel 1 à Pertuis dans le Vaucluse, aux environs de 600 et la tombe de Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers, Hérault, dans le second quart du VI^e s. av. J.-C. (Dedet 2008, p. 255-256 et 277-281). Et de tels dépôts d'armes auprès de grands enfants ne sont pas l'apanage du Midi de la France. On les retrouve par exemple en Castille, aux VI^e-V^e s. av. J.-C., dans la nécropole de Carratiermes (tombes 267 et 301), province de Soria (Argente Oliver *et al.* 2000), près de Bologne en Italie, dans celle de Monte Tamburino (tombes 59, 66, 99 et 117) aux IV^e-III^e s. av. J.-C. (Vitali dir. 2003), ou encore en Celtique continentale dans la tombe 8 du Chemin de Montereau à Barbey (Seine-et-Marne) au IV^e s. av. J.-C. (Séguier *et al.* 2010, p. 202 et 209).

Ces six défunts pourvus d'armes forment une part proportionnellement très importante du groupe de tombes fouillées : ils représentent environ 35 % de la population adulte et/ou adolescente (17 sujets), ou encore 30 % des adultes et/ou adolescents et/ou grands enfants (20 sujets). De tels pourcentages ne manquent pas de surprendre. Étant donné que, dans ce quartier de la nécropole d'Ambrussum, le nombre d'adultes présumés masculins équivaut à peu près celui des adultes connotés féminins, ce sont donc environ les deux tiers des hommes qui seraient portés en terre avec de l'armement. Cela pose la question de la raison d'une présence aussi importante de ces objets dans les sépultures de cette communauté.

Bien sûr l'échantillon de population perçu est très réduit. Bien sûr aussi, nous ne connaissons pas la totalité de ce cimetière, et cette fréquence des tombes à armes peut être seulement localisée à une partie de ce lieu. L'hypothèse d'une pareille spécialisation peut d'autant moins être écartée depuis la fouille récente, en 2008, d'un secteur de la nécropole de Beaucaire/Le Sizen - Collège Vigne, daté des IV^e-III^e s. av. J.-C., dévolu à des enfants et, semble-t-il d'après le mobilier, à des femmes

⁴³ Richard Donat qui a fait la fouille de l'ossuaire et l'étude anthropologique de ce sujet écrit prudemment « grand enfant ou jeune adolescent » mais pencherait plutôt pour un grand enfant entre 10 et 14 ans (communication orale du 17-11-2010).

(Carne, Demangeot 2010). Mais ici, à *Ambrussum*, le « recrutement » des défunts paraît équilibré et cette hypothèse ne semble pas devoir être retenue, d'autant que des armes, peu ou prou contemporaines, provenant peut-être de tombes, ont jadis été découvertes dans le secteur du pont romain, à l'autre extrémité de la terrasse alluviale où est installée la nécropole (voir *supra*, introduction, § 3.).

La question du statut de ces individus « avec armes » se pose donc. L'hypothèse de « guerriers », de « militaires » semble devoir être éliminée : les traces d'activités économiques qui ont pu être décelées dans les fouilles de l'habitat marquent une population plutôt tournée vers l'agriculture et l'élevage, comme sur les autres *oppida* régionaux contemporains (Columeau 1979). Dès lors, ces dépôts d'armes signaleraient simplement des tombes d'hommes plutôt jeunes, capables éventuellement d'assurer la défense de la communauté, de ses récoltes et de ses troupeaux. N'oublions pas que cette nécropole correspond à l'époque où l'*oppidum* d'*Ambrussum* se structure et se fortifie (Fiches, Mathieu 2002, p. 528-529). À la fin du IV^e ou au début du III^e s., cette agglomération est dotée d'un rempart de pierre sèche, équipé de tours quadrangulaires et englobant une superficie d'environ cinq hectares. Loin de tomber en désuétude, cette enceinte est réaménagée dans la seconde moitié du III^e s. av. J.-C., avec des tours de plan arrondi, selon l'évolution de l'architecture des remparts régionaux, et une tour « monumentale », plus importante que les autres, au point culminant du tracé (Arcelin, Dedet 1985). Et, durant le siècle suivant, cette fortification sera encore en usage et fera l'objet de compléments, d'améliorations et de reconstructions.

Ces six dépôts d'armes d'*Ambrussum* reproduisent probablement la composition de l'équipement de l'homme « en armes » dans cette communauté au III^e s. av. J.-C., même si, bien sûr, ne prend place dans la sépulture qu'une sélection plus ou moins volontaire de ce qui a accompagné le corps sur le bûcher. Cette panoplie comprend donc une épée, avec son système de suspension, et une lance pour l'offensif, un bouclier pour le défensif ; et un tel prélèvement partiel sur le bûcher par les survivants suffit à expliquer que des éléments de ces trois armes ne figurent pas dans tous les cas⁴⁴. Il reste que, en dehors du bouclier, aucun autre élément de protection du corps n'est attesté, casque, cuirasse ou cnémides. Et cet équipement peut être aussi bien celui de combattants

à pied que de cavaliers. En effet, la possible présence de ces derniers est signalée par la découverte de dents d'équidés, peut-être de cheval, dans deux des tombes à arme d'*Ambrussum*, la tombe T21 et le recouvrement commun aux tombes T12 et T14.

5.1.2. Objets de parure et ustensiles spécifiques des tombes sans armement

Huit sépultures dépourvues d'arme ou de pièces de fournement, T2, T5, T6, T11, T19, T22, T23 et T24, contiennent, en dehors des vases ou tessons de vases en céramique, plusieurs catégories d'objets qui, pour leur part, n'apparaissent pas dans les tombes contenant de l'armement : perles et/ou pendants d'oreille, parures d'au moins deux bracelets, ou chaîne ceinture, ou encore un ustensile lestant le fuseau, la fusaïole. À l'exception des pendants d'oreille, de telles pièces sont également attestées dans l'aire de crémation B1 (fig. 88).

Les perles équipent quatre défunts, ceux des tombes T5, T6, T22 et T24. Elles sont presque toujours en pâte de verre ; seules celles de la tombe T5 sont en corail.

Trois de ces tombes n'en ont livré qu'une (tombe T6) ou deux (tombes T5 et T24). Il s'agit soit des grosses perles en pâte de verre bleue à protubérance portant des spirales jaunes (T6 et T24), soit de branches de corail (T5). Dans ces cas, plutôt qu'un véritable collier, sans doute s'agit-il d'un simple sautoir. En revanche, la tombe T22 contenait en grand nombre des petites perles filiformes, cinquante-cinq bleues et une jaune, ainsi qu'une perle moyenne et une grosse perle, l'ensemble constituant un véritable collier auquel pouvait aussi être intégré l'anneau en bronze découvert dans le *loculus*. Beaucoup de ces objets montrent des traces de feu ; ils ont donc accompagné les corps sur le bûcher.

Deux adultes sont concernés par ce type de parure, ceux des tombes T6 et T19. Les trois autres défunts sont jeunes, un petit enfant de 2-4 ans pour le collier de la tombe T22 et deux grands enfants de 8-12 ans et 12-15 ans pour, respectivement, les tombes T5 et T24. Et les deux plus jeunes ceux des tombes T22 et T5, ne sont d'ailleurs munis d'aucun autre petit objet personnel. Portées en sautoir ou en collier ces perles concernent donc surtout les enfants. Dès lors la question se pose de savoir s'il s'agit de parures ou d'objets prophylactiques. La valeur protectrice des perles en pâte de verre n'est pas assurée, même si elle a été avancée pour la décoration oculée placée sur certaines d'entre-elles (Déchelette 1927, p. 825). Il n'en va pas de même pour les rameaux de corail, comme ceux de la tombe 5, qui, « mis en

44 Pour la tombe 2, dont on ne connaît qu'un talon de lance, on tiendra compte aussi du caractère incomplet de la fouille lors des sondages des années 1980 (Fiches dir. 1989).

amulette aux enfants passent pour être des préservatifs » selon Plinie⁴⁵ (Dasen 2003).

Deux défunts possèdent de petits pendants d'oreille de même forme, en croissant. Le sujet adolescent de la tombe T2 en est équipé d'une paire, en bronze, tandis qu'un seul exemplaire, en argent, accompagne l'adulte de la tombe T19.

Deux adultes sont pourvus de deux ou trois bracelets, ou du moins des morceaux de ceux-ci : deux exemplaires en bronze et un en verre dans la tombe T11, et deux ou trois en bronze dans la tombe T23. Ces objets ont été cassés avant leur dépôt et portent le plus souvent des traces de feu. L'un des bracelets de la tombe T23 a même, sans doute, été brisé avant le passage sur le bûcher, comme l'atteste l'état très différent de deux fragments jointifs. Les exemplaires en bronze sont fort simples, une tige de section en « D » ou lenticulaire, sans décor visible. Tous les morceaux n'étant pas mis dans la tombe, on ignore le plus souvent s'il s'agit de bracelets ouverts ou fermés, cependant l'un de ceux de la tombe T11, avec extrémité amincie, signale la présence d'un exemplaire ouvert.

La chaîne de ceinture en bronze qualifiée de « féminine », à maillons doubles reliés par des anneaux, à chaînettes accessoires comprenant des pendentifs accrochés à elle, et munie d'un fermoir accompagne deux défunts : l'adulte de la tombe T19, ainsi que l'adulte de la tombe T23 ou l'enfant de la tombe T22, un maillon double ayant été trouvé dans le dispositif de recouvrement commun aux deux loculus T22 et T23.

La fusaïole enfin, instrument du travail féminin du filage de la laine, équipe le sujet adolescent de la tombe T2 et l'adulte de la tombe T23.

Dans ce groupe de défunts dépourvus d'armement, le mobilier se démarque nettement selon l'âge au décès.

Aux enfants on ne confie que des perles et anneaux. Le collier ou le sautoir est ici le seul objet personnel qui leur soit attribué. C'est un usage traditionnel dans la région, que, pour la Protohistoire, on note dès le Bronze final III. Il s'applique aux nourrissons ayant atteint ou dépassé les six mois d'existence et les matières entrant dans la composition de ces objets, ambre, corail, fer, pourraient avoir une valeur prophylactique si l'on se réfère aux sociétés de l'Antiquité classique. La perle ou le collier équipent encore souvent les jeunes et grands

enfants, éventuellement associés à d'autres menus objets, épingle, fibule, coquillage ou fusaïole. Ils peuvent aussi être attribués à des sujets adolescents et adultes munis d'objets personnels à symbolique féminine. Cependant pour les jeunes enfants, ces perles ne marquent pas le sexe du défunt, mais plutôt son appartenance au monde des femmes de la maisonnée (Dedet 2008, p. 154-155, 226-240 et 290). À *Ambrussum*, c'est sans doute le cas pour le 2-4 ans de la tombe T22, dont le loculus, de surcroît, est placé à proximité immédiate de celui de la tombe T23, abritant un adulte présumé féminin, et tous deux possèdent le même dispositif de couverture. En revanche, pour les grands enfants des tombes T5 et T12, il pourrait s'agir d'un marqueur féminin, à l'instar des adultes des tombes T6 et T19.

Pour leur part, le pendant d'oreille, la parure composée de plusieurs bracelets, la chaîne de ceinture et la fusaïole sont réservés aux adultes et aux adolescents, sans doute des individus féminins si l'on en croit la connotation dont ces pièces sont chargées.

Toutefois, ce ne sont jamais tous les éléments de cet équipement symbolisant les femmes qui apparaissent associés dans ces tombes. La plupart du temps, il s'agit d'un seul bijou : paire de pendants d'oreille dans la tombe T2, parure de bracelets dans les tombes T11 et T23, perle dans la tombe T6, auxquels s'ajoutent parfois la fusaïole, dans les tombes T2 et T23. Un seul de ces adultes, celui de la tombe T19, réunit trois de ces pièces, la ceinture « féminine », le pendant d'oreille en argent et la perle, auxquels il convient d'ajouter un bracelet décoré et une fibule à disque incrusté de corail. Et pour ce défunt, on soulignera la qualité de ces objets : le caractère complexe de la ceinture qui est composée de multiples éléments, la matière semi-précieuse du pendant d'oreille, l'ornementation du bracelet en bronze, qui tranche sur celle des autres bracelets découverts dans ce secteur de la nécropole, et celle de la fibule, qui sans être unique sur ce site appartient à la catégorie la plus élaborée en usage ici. Nul doute que l'on a cherché à mettre cette femme en valeur par le mobilier qui lui est associé, même si la raison nous en échappe complètement.

Cet « équipement féminin » perceptible à *Ambrussum* se retrouve dans les deux autres nécropoles languedociennes indigènes peu ou prou contemporaines, Ensérune et Mourrel-Ferrat, du moins dans les rares tombes dont le matériel est connu actuellement. Cette similitude réside autant dans la nature des objets déposés que dans leur très faible quantité auprès de chaque individu. Il en va ainsi à Ensérune, dans les tombes T9 avec trois bracelets en bronze et trois fusaïoles (Jannoray 1955, p. 324),

45 Histoire Naturelle, XXXII, 24.

T55bis avec une fusaïole (*ibid.*, p. 243, fig. 32), T147 avec deux boucles d'oreille en or (Gallet de Santerre 1968, 73), T172-172bis avec sept perles en verre et une fusaïole (*ibid.* p. 79) et T6-1988 avec une fusaïole (Schwaller *et al.* 1995, p. 220-222). Un tel équipement figure aussi dans trois tombes de Mourrel-Ferrat : les tombes T2 avec un coquillage (Janin *et al.* 2000, p. 223), T5 avec une boucle d'oreille (*ibid.*, p. 224, fig. 8, n° 54 et p. 255) et T 21 avec deux ou trois bracelets en bronze et une perle en verre (*ibid.*, p. 235-237).

5.1.3. Autres objets personnels

Les défunts d'*Ambrussum* peuvent aussi être accompagnés de pièces de parure ou d'habillement, fibules et bracelet unique, associés ou non à des éléments des deux précédentes séries d'objets personnels. Ces pièces sont également représentées dans l'aire de crémation B1.

La fibule à pied discoïde orné de corail prend place auprès de quatre défunts :

- l'adulte de la tombe T25, équipé d'arme ;
- l'adulte de la tombe T19 et l'individu adolescent de la tombe T2, au mobilier à connotation féminine ;
- l'adulte de la tombe T15, dépourvu de matériel à symbolique sexuelle.

La fibule à ressort court, long pied recourbé comportant un nodule et fixé à l'arc, figure dans deux autres tombes :

- avec l'adulte de la tombe T21, pourvu d'armement ;
- avec le grand enfant de la tombe T24, accompagné d'un mobilier à connotation féminine.

La fibule à ressort long, pied recourbé à petit nodule et fixé à l'arc, trouvée sur le sol de la nécropole, ne peut être attribuée à une tombe précise.

Le port d'un seul bracelet concerne l'homme présumé de la tombe T25, la femme présumée de la tombe T19 et l'adulte indéterminé de la tombe T15.

À l'évidence, ici comme ailleurs dans la Protohistoire du Languedoc et de la Provence, ces objets ne constituent pas des marqueurs d'identité sexuelle des défunts.

5.2. Vases et tessons de vases

La céramique figure dans l'aire de crémation B1, dans la structure ST1, ainsi que dans toutes les sépultures. Cette présence revêt toutefois des significations différentes selon l'état du récipient et le lieu de découverte.

5.2.1. La céramique découverte dans l'aire de crémation B1

Dans l'aire de crémation B1, mettons à part une coupe à vernis noir de l'atelier de Rosas retrouvée brisée mais aux trois quarts complète, et aux morceaux non dispersés. C'est probablement un vase jeté dans un secteur de cette aire de crémation à la manière d'une ultime libation.

Pour le reste, il s'agit uniquement des tessons de vases toujours isolés. Ces morceaux ne paraissent pas faire partie d'un mobilier placé sur le bûcher. Ils semblent plutôt intervenir dans un rite accompagnant la cérémonie de crémation, de même d'ailleurs que les restes animaux, comme des vestiges de repas pris auprès du bûcher, et dont il convient de laisser un témoignage, ou une petite partie symbolique, sur celui-ci.

5.2.2. La céramique découverte dans les tombes

Dans la plupart des tombes, la céramique est associée aux différentes catégories d'objets personnels, aussi bien celles qui possèdent une symbolique sexuelle que celles qui en sont dépourvues. Dans trois cas cependant, elle constitue le seul matériel d'accompagnement, et cette éventualité n'est pas réservée à une classe d'âge puisqu'elle concerne deux adultes (tombes T10 et T16), et un jeune enfant de 3-5 ans (tombe T13). Cette présence de la céramique est attestée sous trois grandes formes de dépôt, le vase complet, la portion de vase incomplet et le tesson isolé.

Ces récipients ressortissent à deux grandes catégories fonctionnelles : d'une part les urnes de type pot à cuire ou à conserver les aliments, ainsi que les grandes coupes ou jattes, qui peuvent avoir le même usage, catégorie à laquelle se rattachent les couvercles et coupes-couvercles pour fermer ces urnes ; d'autre part les vases liés au service de la boisson, amphores, cruches et œnochoés, coupes et coupelles. Malgré l'aspect quelque peu théorique et simplificateur d'une telle répartition, on dénommera la première série de vases à aliments « vases à solides », et celle qui est dédiée au service de la boisson, « vases à liquides ».

Dépôt de vase complet

Le dépôt de vase complet est très rare ici, pour ne pas dire exceptionnel, et il est bien particulier à plus d'un titre (**fig. 107 et 108**).

Il affecte d'abord un seul secteur du quartier de la nécropole fouillé, celui des trois tombes voisines T12, T13 et T14, dont deux au moins, les tombes T12 et T14,

possèdent en commun le même dispositif de couverture. Il implique un nombre très restreint de récipients, trois seulement. Dans les trois cas il s'agit de coupes, et ces vases sont d'un certain prix puisque importés de la région de Rosas et d'ateliers du sud de la Gaule fabriquant de la céramique à pâte claire « massaliète ». Enfin ces récipients ne sont pas déposés intacts dans la tombe, mais sont cassés et les morceaux sont répartis en différents lieux :

- une coupe à vernis noir de Rosas (**fig. 19**, n° 8) dont la plupart des morceaux ont été placés dans le remplissage de la partie basse du loculus de la tombe T12, parmi les restes incinérés, tandis que d'autres tessons ont été intégrés à la structure de recouvrement commune aux loculus des tombes T12 et T14 ;

- une coupe à pâte claire massaliète (**fig. 19**, n° 13) dont deux tessons prennent place dans le loculus de la tombe T12, trois autres dans le recouvrement des tombes T12 et T14 et le reste se répartit dans le loculus de la tombe T13 ;

- une autre coupe à pâte claire massaliète (**fig. 21**, n° 9) dont sept tessons ont été déposés dans le loculus de la tombe T14, et les autres éléments dans le recouvrement des tombes T12 et T14.

Ces trois coupes établissent un lien et une concomitance entre ces trois tombes et le dépôt des os de ces trois défunts, deux adultes pourvus d'armement, donc sans doute masculins (tombes 12 et 14) et un enfant jeune (tombe 13). Vases à liquide, elles témoignent d'un rituel particulier, sans doute une triple libation commune aux trois trépassés lors du dépôt de leurs restes dans les loculus, avec bris des récipients et rejet des morceaux dans les loculus et le recouvrement.

Dépôt de portion de vase

Les portions de vases constituent un type de dépôt plus fréquent que le précédent : dix-neuf ensembles ont été recensés (**fig. 107** et **108**). Ces portions sont plus ou moins importantes. On peut estimer qu'elles représentent, selon les cas, entre 5 et 50 % du récipient, mais guère plus. Elles proviennent de deux grandes catégories fonctionnelles, soit des vases propres à renfermer des aliments solides, l'urne et son couvercle, la grande coupe et la jatte, ou bien des vases destinés aux liquides.

Les vases à aliment solide, au nombre de seize, comptent pour plus des trois quarts de l'ensemble. Ce sont des produits non tournés indigènes, de fabrication locale. L'urne est la plus fréquente, qui figure dans douze cas : trois exemplaires dans la tombe T11 et un dans chacune des tombes T5, T10, T14, T16, T19, T21, T24, et

T25 et dans le recouvrement commun aux tombes T22 et T23. Les autres formes sont exceptionnelles et apparaissent toujours en complément de l'urne : une jatte dans la tombe T11 et une autre dans la tombe T19 ; une grande coupe dans la tombe T11 et un couvercle dans la tombe T20. Le plus souvent, ces portions de récipients sont écrasées sur le sol de la nécropole, en bordure même du loculus, et recouvertes, au-dessus du sol, par la structure aérienne de la tombe (tombes T11, T14, T16, T19, T20, T21, T22/23 et T24). Mais parfois on trouve aussi des tessons de ces vases à la fois dans le loculus et dans le recouvrement (tombes T11 et T25).

Les vases à liquide sont beaucoup plus rares que les précédents, au nombre de trois spécimens seulement. Ce sont tous des produits importés sur le site : une portion de coupe grise peinte massaliète, dont les éléments sont répartis dans le loculus et le recouvrement de la tombe T12, une coupe à vernis noir de Rosas dans le recouvrement de la tombe T25, et une autre coupe de la même catégorie dans le loculus et le recouvrement de la tombe T12.

Dépôt de tesson isolé

Les vases sont le plus souvent représentés par un seul tesson ou un nombre très faible de tessons, quelques unités, même s'il arrive que le nombre précis de récipients soit parfois impossible à déterminer. C'est là le mode de présence de la céramique le plus courant car il concerne toutes les sépultures et, pour chacune de celles-ci, ce sont plusieurs récipients qui sont attestés, voire plusieurs dizaines (**fig. 107** et **108**). Ces fragments sont généralement de petite taille, quelle que soit la dimension du récipient dont ils proviennent, coupelle ou amphore.

En tout, ce sont quelque 450 vases qui sont ainsi attestés par 490 tessons. Avec 460 tessons, la céramique non tournée est très largement majoritaire (94 %). Seuls figurent 29 vases importés (6 %). La forme de vase à aliment solide ou à liquide ne peut être précisée que pour une partie de ce lot, 133 tessons.

Les vases à solide sont prépondérants, 100 exemplaires au moins, soit les trois quarts des formes déterminées. Ce sont essentiellement des vases non tournés, et presque tous des urnes, tandis que couvercles, grandes coupes, jattes et dolia sont exceptionnels.

Les vases à liquide, avec 33 spécimens, ne forment qu'un quart environ de l'ensemble des formes évaluées. La céramique non tournée est très peu présente dans cette catégorie, avec quatre vases seulement, soit près de 12 % du total des vases à liquide, uniquement des coupes.

TOMBE	TESSONS ISOLÉS	PORTIONS DE VASES	VASES COMPLETS
T 10	<i>Loculus</i> : 16 tessons de 15 vases Vase à solide : 2 CNT Vase à liquide : 1 VN Indéterminé : 12 CNT	<i>Recouv.</i> : Vase à solide : 1 urne CNT (10%)	
T 11	<i>Loculus</i> : 17 tessons de 14 vases Vase à solide : 14 CNT Vase à liquide : 0 <i>Recouv.</i> : 96 tessons de 70 vases env. Vase à solide : 5 CNT Vase à liquide : 8 (3 VN, 2 CL M, 3 A M) Indéterminé : ≤ 58 CNT	<i>Loculus et Recouv.</i> : Vases à solide : 2 urnes CNT (10 et 50%) <i>Recouv.</i> : Vases à solide : 2 urnes CNT (10 et 25 %) 1 grande coupe CNT (15%) 1 jatte CNT (5%)	
T 12	<i>Loculus</i> : 19 tessons de 11 vases Vase à solide : 8 CNT Vase à liquide : 3 (1 CL M, 2 A M) <i>Recouv.</i> : 44 tessons de ≤ 44 vases Indéterminé : ≤ 44 CNT		<i>Loculus et Recouv.</i> : Vase à liquide : 1 coupe VN, 1 coupe CL M (même que dans <i>loculus</i> T 13)
T 13	<i>Loculus</i> : 11 tessons de 8 vases Vase à solide : 6 CNT Vase à liquide : 2 (1 V N, 1 CL M)		<i>Loculus</i> : Vase à liquide : 1 coupe CL M (même que dans T12)
T 14	<i>Loculus</i> : 4 tessons de 4 vases Vase à solide : 2 CNT Indéterminé : 2 CNT <i>Recouv.</i> : 70 tessons de ≤ 70 vases Vase à solide : 5 (4 CNT, 1 VN) Indéterminé : ≤ 65 CNT	<i>Recouv.</i> : Vase à solide : 1 urne (40%)	<i>Loculus et Recouv.</i> : Vase à liquide : 1 coupe CL M (même que dans T12) <i>Recouv.</i> : Vase à solide : 1 couvercle CNT (80%)
T 15	<i>Loculus</i> : 29 tessons de 27 vases Vase à solide : 4 CNT Vase à liquide : 1 VN Indéterminé : 22 CNT		
T 16	<i>Loculus</i> : 43 tessons de 39 vases Vase à solide : 2 CNT Vase à liquide : 1 CL M Indéterminé : 36 CNT	<i>Recouv.</i> : Vase à solide : 1 urne (10%)	
T 17	<i>Recouv.</i> : 31 tessons de 29 vases env. Vase à solide : 3 (2 CNT, 1 CL M) Vase à liquide : 3 (2 VN, 1CNT) Indéterminé : 23 CNT		
T 18	<i>Loculus</i> : 23 tessons de 21 vases Vase à solide : 21 CNT		

Fig. 107. Tableau récapitulatif des modalités des dépôts céramiques dans les tombes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum
(CNT= céramique non tournée ; VN= vernis noir ; CL M= Claire Massaliète ; AM= amphore Massaliète).

La céramique importée comprend en revanche toutes les catégories de vases liées sinon au banquet, du moins à la consommation du vin : des amphores massaliètes (tessons de huit exemplaires), soit environ le quart des vases importés, des coupes, soit environ les trois quarts de ces vases (15 exemplaires à vernis noir de Rosas et 5 à pâte claire massaliète) et une seule œnochoé à pâte claire massaliète.

Des gestes différents

Ces trois formes de dépôts de vases ou de tessons illustrent trois sortes de gestes différents.

Les rares vases complets ont été apportés dans les tombes après la crémation des corps. Sur les trois attestés, un seul porte des traces de feu, mais on ne peut pas dire si celles-ci résultent d'un passage sur le bûcher crématoire ou d'une autre action. Coupes pour des liquides, ces trois récipients pourraient donc refléter des libations faites dans les tombes lors de l'ensevelissement des restes incinérés des défunts. Ces actions sont suivies du bris de ces vases et de la répartition des morceaux dans différentes parties des sépultures, *loculus* et recouvrement, et même de leur partage entre deux défunts.

Les portions de vases marquent un autre rituel. Elles ne semblent pas provenir de vases placés sur le bûcher.

TOMBE	TESSONS ISOLÉS	PORTIONS DE VASES	VASES COMPLETS
T 19	<i>Loculus</i> 22 tessons de 22 vases Vase à liquide : 2 (1 V N, 1 A IB) Indéterminé : 20 CNT	<i>Recouv.</i> : Vases à solide : 1 urne (5 %) 1 jatte (5 %)	
T 20	<i>Épandage</i> : 9 tessons de 9 vases Indéterminé : 9 CNT	Vase à solide : 1 couvercle (20%)	
T 21	<i>Loculus</i> : 3 tessons de 2 vases Vase à solide : 1 CNT Vase à liquide : 1 CL M <i>Recouv.</i> : 2 tessons de 2 vases Indéterminé : 2 CNT	<i>Recouv.</i> Vase à solide : 1 urne (15%)	
T 23	<i>Loculus</i> : 32 tessons de 30 vases Vase à solide : 4 CNT Vase à liquide : 1 AM Indéterminé : 30 CNT		
T22-23	<i>Recouv.</i> : 5 tessons de 3 vases Vase à solide : 1 CNT Vase à liquide : 2 VN Indéterminé : 4 CNT	<i>Recouv.</i> Vase à solide : 1 urne (50%)	
T 24	<i>Loculus</i> : 2 tessons de 2 vases Vase à solide : 1 CNT Indéterminé : 1 CNT <i>Recouv.</i> : 40 tessons de 38 vases env. Vase à solide : 6 CNT Vase à liquide : 1 CNT Indéterminé : 31 CNT	<i>Recouv.</i> Vase à solide : 1 urne (50%)	
T 25	<i>Loculus</i> : 9 tessons de 9 vases Vase à liquide : 1 VN Indéterminé : 8 CNT <i>Recouv.</i> : 14 tessons de 14 vases Vase à solide : 2 CNT Vase à liquide : 1 AM Indéterminé : 11 CNT	<i>Loculus et recouv.</i> : Vase à solide : 1 urne (15 %) <i>Recouv.</i> Vase à liquide : 1 coupe VN (25 %)	
T 5	<i>Loculus</i> : 3 tessons de 2 vases Vase à solide : 1 CNT Vase à liquide : 1 VN	<i>Loculus et/ou recouv.</i> : Vase à solide : 1 urne (50 %)	
T 6	<i>Loculus</i> : 14 tessons de 14 vases Vase à solide : 12 CNT Vase à liquide : 2 CNT	<i>Loculus</i> Vase à liquide : 1 coupe VN (25 %)	
T 7	<i>Loculus</i> (incomplet) : tessons de 7 vases Vase à liquide : 2 VN Indéterminé : 5 CNT		

Fig. 108. Tableau récapitulatif des modalités des dépôts céramiques dans les tombes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum (suite).

C'est du moins le cas pour les vases en céramique importée, qui ne portent pas les stigmates du feu crématoire, mais cela est difficilement perceptible pour les vases non tournés car il est impossible de faire la part entre traces laissées par la cuisson originelle, par un usage culinaire préalable ou par un passage sur le bûcher funèbre. Dans leur grande majorité (84 %), ces portions sont issues de récipients à aliment solide, et en particulier d'urnes, et plus rarement (16 %) de vases à liquide. Elles ont été soit placées dans les *loculus*, soit, plus souvent, posées à plat sur le sol entourant l'ouverture de ceux-ci, et par la suite elles ont été écrasées et fragmentées par le poids des sédiments. Elles correspondent soit à un panneau

« vertical » du vase, du bord au fond, soit à une partie horizontale, le haut, le milieu ou le fond. Dans le cas de la tombe T24, on peut noter la manière dont l'urne non tournée a été cassée : un coup porté au fond du vase depuis l'extérieur a provoqué une perforation et un large éclatement circulaire, et c'est une moitié « verticale » du vase qui a été ainsi déposée dans la tombe. Aucun vestige du contenu de ces récipients n'a été découvert, notamment piégé sous les panneaux d'urnes écrasés horizontalement sur le sol. Manifestement ce type de dépôt traduit un partage du vase entre la tombe et un autre lieu, ou d'autres lieux. Son contenu a-t-il, aussi, été réparti entre le défunt et d'autres destinataires, bien

vivants eux ? Ou bien s'agit-il seulement d'abandonner le contenant, ou, du moins, une part de celui-ci.

Les tessons de céramiques isolés se répartissent également entre vases à solide et vases à liquide de manière semblable à celle des portions : environ trois quarts de vases à solide pour un quart de vases à liquide. Ces morceaux, placés dans les *loculus* et les recouvrements des tombes, semblent provenir directement du bûcher, où ils ont pu être ramassés en même temps que les restes osseux. Deux arguments vont dans ce sens.

D'une part, dans plusieurs cas, les traces d'un feu secondaire sont indubitables. On le constate parfois sur des vases importés : sur les deux tessons des deux coupes à vernis noir de Rosas du recouvrement de la tombe T11, ou le tesson d'amphore massaliète du *loculus* de la tombe T12, ou encore les fragments de la coupe campanienne du *loculus* et du recouvrement de la tombe T13. Mais cela apparaît aussi pour la céramique non tournée, lorsque deux tessons jointifs marquent, de part et d'autre de la cassure, une différence très nette de coloration, comme dans les tombes T12 et T25.

D'autre part, la proportion entre vases à aliments solides et vases à liquides est tout à fait comparable à celle que l'on a notée dans la répartition des tessons retrouvés dans la couche de fonctionnement de l'aire crématoire B1, pour les premiers 64 % et 36 % pour les seconds. Bien sûr, le rapport direct entre cette aire et les tombes fouillées n'est pas assuré, par exemple, par des recollages d'os ou d'objets. Mais la contemporanéité et la proximité topographique de l'un et des autres, de même que le mobilier et la répartition des défunts par âge et sexe présumé, montrent, à défaut de relation directe, un lien très fort (nous reviendrons *infra* sur cette question).

Ces tessons isolés rejetés sur le bûcher peuvent être liés aux restes de repas consommés par les assistants aux cérémonies dont il convenait de se débarrasser. Dans cette optique, l'introduction d'une partie d'entre eux dans la sépulture, de manière quelque peu automatique, sinon involontaire, en même temps que l'on prélève les os incinérés, ne marquerait donc pas un rite particulier supplémentaire.

Par ailleurs, on ne peut totalement exclure une inclusion involontaire d'une part de ces tessons dans le remplissage des tombes, parce que ces objets étaient déjà présents sur le sol de la nécropole (voir *supra*, chap. 1, § 1.1.).

Les vases à liquide sont exclusifs dans la première catégorie de dépôts céramiques, celle des vases

complets, et dans les deux autres formules, panneaux et tessons isolés, le nombre de vases à aliments solides domine très largement celui des vases à liquides. Mais pour ces trois modalités, deux absences méritent d'être soulignées, celle des vases à parfum et celle des lampes.

Les sources écrites grecques et romaines témoignent largement de ces substances parfumées répandues sur le mort et sur le bûcher et, plus généralement, fort utilisées dans la sphère religieuse, soit en offrandes aux divinités, soit en rite de purification, soit pour procéder à la toilette du mort ou plus prosaïquement pour masquer les mauvaises odeurs (Scheid 1984, p. 121-122). Manifestement, si l'on en croit l'absence des vases caractéristiques, alabastres et *unguentaria*, la population d'*Ambrussum* n'en fait pas usage dans ses cérémonies funéraires, à la différence, par exemple, des habitants des colonies de Marseille (Moliner *et al.* 2003, p. 189-190) et d'Agde à cette époque (Marchand, Schwaller dans Lugand, Bermond, 2001, p. 145-146 ; Dedet 2011), qui suivent en cela des pratiques grecques bien connues d'après les témoignages iconographiques, notamment celui des lécythes à fond blanc (Oakley 2004, *passim*).

L'absence de lampe à huile dans les sépultures d'*Ambrussum*, quant à elle, se remarque également dans les niveaux contemporains de l'habitat sis sur l'*oppidum* (Fiches, Fenouillet, Wujek 1976, p. 33-85 ; Fiches, Gutherz, Roux 1979 ; Fiches 1983). Pourtant les ateliers de Rosas, dont les exportations sont ici bien présentes, ont produit de tels ustensiles imitant un type attique de la seconde moitié du IV^e et du premier quart du III^e s. av. J.-C. (Puig 2006, p. 369).

L'usage de la lampe à huile pour l'éclairage domestique n'est guère attesté, par des exemplaires attiques, de type grec ou d'imitation, que dans les habitats des contrées littorales du Languedoc et de la Provence, ouverts aux apports extérieurs, et ce, dès le V^e s. av. J.-C. (Ugolini 1993, p. 283-284). À Lattes, par exemple, cette présence est très réduite jusqu'au début du II^e s. av. J.-C. et ne connaît une très forte augmentation qu'à partir de cette époque (Paterno 2004, p. 346-348). En fait, avant la fin de l'Âge du Fer, l'importance de la lampe semble très inégale selon les sites et cet ustensile n'est adopté dans les maisons que progressivement, à partir de la conquête romaine (Feugère *et al.* 1998, p. 336).

Il en va de même de l'utilisation de la lampe à huile dans les pratiques funéraires. Le plus ancien témoignage régional actuellement connu, celui de la tombe T1 des Colombes à Beaucaire, ne remonte pas au-delà du dernier quart du II^e s. av. J.-C. (Dedet, Michelozzi, Py 1974,

p. 65-74). Et cet usage reste cependant peu répandu avant la fin du siècle suivant : les cas se multiplient à partir de ce moment, à Aramon/le Paradis, Beaucaire/les Marronniers, Saint-Rémy-de-Provence, Mouriès/Servanes-Cagalou, Le Paradou/l'Arcoule (Bel *et al.* 2008, p. 291-293). Son adoption témoigne alors très probablement d'une romanisation des usages funéraires, les lumières, lampes, torches, candélabres, jouant un rôle symbolique en rappelant la vieille pratique romaine de célébrer les funérailles de nuit pour éviter que prêtres et magistrats ne puissent rencontrer le cortège et en subir la souillure (Scheid 1984, p. 121-123).

5.3. Dépôt de monnaie

La couche de fonctionnement de l'aire de crémation B1 contenait deux oboles de Marseille (fig. 69, n° 832 et 833), qui ont subi l'action du feu au point de les rendre difficilement reconnaissables. Dans la mesure où le prélèvement des restes de la crémation en vue du dépôt secondaire dans la tombe est toujours très partiel, ces pièces auraient très bien pu figurer dans une ou deux tombes de cette nécropole. Ont-elles été placées là, sur le bûcher, en contact étroit avec un ou deux cadavres sur le point d'être incinéré, à la manière d'un objet personnel, ou bien jetées dans le foyer durant la crémation ? Évidemment la pratique crématoire ne permet aucune réponse sur ce point mais, de toutes manières, cette présence dans la nécropole d'*Ambrussum* revêt une importance non négligeable.

En effet, pour le moment, il s'agit de la plus ancienne attestation de la présence de monnaie en milieu funéraire dans le Midi de la France. En Gaule interne, pour une époque aussi haute, on ne connaît guère que le cas de la tombe 22 de Vevey, sur la rive suisse du lac Léman, datée de la Tène C1, soit la seconde moitié du III^e s. av. J.-C. : une obole de Marseille avait été placée dans la main droite d'un défunt inhumé, une femme d'après le mobilier associé (Martin-Kilcher 1981, p. 119-120).

Jusqu'ici, le dépôt de monnaie dans une tombe ou une nécropole n'était pas avéré dans le Sud de la Gaule à cette époque ni dans les siècles antérieurs. Un cas est connu à la marge chronologique du secteur fouillé de la nécropole d'*Ambrussum*, celui de la tombe 3 de Beaucaire/Les Colombes, datée vers 200 av. J.-C., qui contenait également une obole de Marseille (Dedet, Michelozzi, Py 1974, p. 81). Pour le plein second Âge du Fer, les quelque 500 sépultures d'Ensérune n'en ont livré aucune, pas plus que la portion de nécropole fouillée à Mourrel-Ferrat.

Cette absence de monnaie en milieu funéraire dans la sphère indigène affecte aussi les nécropoles grecques d'Agde/Le Peyrou II, de Marseille/Sainte-Barbe et de Marseille/Bassin de Carénage⁴⁶. Certes, le paiement à Charon pour le passage dans l'au-delà est une tradition de la culture grecque, qui se développe par exemple à Athènes à l'époque hellénistique et affecte aussi bien les inhumés, avec dépôt de la pièce dans la bouche ou dans la main, que les incinérés (Kurtz, Boardman 1971, p. 116 et 211). Cependant, il est loin d'être régulier. Par exemple, il est attesté de manière discrète à la fin du IV^e s. av. J.-C. à Apollonia du Pont, mais beaucoup plus fréquemment à Olynthe (A. Baralis dans Hermay dir. 2010, p. 147). Même contraste en Occident, puisque ce dépôt est absent des tombes d'Aléria (Jehasse, Jehasse 1973) comme de celles de Marseille et d'Agde, mais il est en revanche présent à Ampurias. Dans cette colonie toute proche de la Gaule, quatre des inhumations du secteur Ampurias/Martí, datées de la deuxième moitié du IV^e et de la première moitié du III^e s. av. J.-C., en sont pourvues : la pièce est placée dans la bouche du défunt de l'inhumation 36, et elle a été découverte "à la tête" ou "sous le cou" des sujets des inhumations 108 et 109 (Almagro Basch 1953, p. 65, 93 et 98-101). Un peu plus tard, dans le quartier Ampurias/Las Corts, les incinérations 9, 24, 27, 53, 108 et 154, des II^e et I^{er} s. av. J.-C., en renferment également (Almagro Basch 1953, p. 257-258, 281-284, 292-297, 315, 351 et 378).

Dans le monde indigène régional cependant, une telle présence de monnaie en milieu funéraire ne va pas tarder à se répandre. Elle est moins exceptionnelle durant la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., puisque attestée dans les tombes 5 de Beaucaire/Les Colombes (Dedet, Michelozzi, Py 1974, p. 99-100) et 7 de Mouriès/Servanes (Bouches-du-Rhône) (Marcadal, Marcadal, Paillet 2003, p. 263-264). Et elle devient plus fréquente à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. et au siècle suivant (Bel *et al.* 2008, p. 334, fig. 283). Elle est aussi bien attestée dans plusieurs inhumations datant du Haut-Empire de la nécropole marseillaise de Sainte-Barbe, avec plusieurs cas de pièce de monnaie dans la bouche du mort, huit sûrs et six probables (Moliner *et al.* 2003, p. 208-209). L'adoption progressive de cet usage dans le Midi de la France à partir du dernier siècle avant notre ère est sans doute un des premiers indices de romanisation dans les pratiques funéraires.

46 Pour les tombes d'époque grecque découvertes au Bassin de Carénage dans la première moitié du XIX^e s., ce fait est bien souligné par N. Toulouzan, responsable de la commission des fouilles (cité par Rothé, Tréziny 2005, p. 659).

La présence de ces monnaies dans la nécropole d'*Ambrussum*, avant la fin du III^e s. av. J.-C., ne semble donc pas pouvoir être attribuée à une influence funéraire massaliète, influence qui d'ailleurs n'apparaît aucunement dans tous les autres aspects des pratiques funéraires du monde indigène régional du second Âge du Fer (voir *infra*, chap. 7 et Dedet 2011). La datation s'oppose aussi à l'hypothèse d'un signe de romanisation. Il semble plus raisonnable de penser que c'est pour leur valeur intrinsèque, en offrande, que ces deux oboles ont ici accompagné des défunts. Et la situation d'*Ambrussum*, en bordure même de la grande voie protohistorique reliant l'Italie à l'Espagne, préfigurant la *via Domitia*, y favorise le commerce et la présence de numéraire dans la population locale. Une situation favorable aux échanges a également été soulignée pour le cas de Vevey, au débouché des cols alpins vers le Plateau suisse (Kaenel 1990, p. 276 et 298)⁴⁷. Au demeurant, c'est aussi une telle intention d'offrande monétaire qui paraît ressortir de la présence de nombreuses oboles massaliètes accompagnant les dépôts de restes crâniens humains et d'armes sur le site du Cailar dans le Gard, à la même époque qu'*Ambrussum* et non loin de là (Roure 2010, p. 73-74). Et d'ailleurs, pour la Grèce même ou d'autres colonies grecques, telle Apollonia du Pont, on a évoqué que de telles monnaies aient été déposées dans les tombes pour ce qu'elles valent en elles-mêmes, plus que selon le rite de "l'obole à Charon" (Kurtz, Boardman 1971, p. 211 ; Hermay dir. 2010, p. 259-260).

5.4. Un objet singulier : le clou

La présence du clou en fer forgé de la tombe 23, cas unique dans ce secteur de la nécropole, est difficile à interpréter. De par ses dimensions importantes, 69 mm de long, avec une tête de 21 mm de diamètre, il ne paraît pas pouvoir provenir d'un objet, par exemple un meuble ou un coffret, qui aurait accompagné le défunt sur le bûcher, ou plutôt sans doute dans ce cas, la défunte, ni d'un réceptacle ayant pu servir à enfermer les os brûlés dans la tombe, éventualité que dément d'ailleurs la dispersion de ces restes dans le *loculus*. Deux explications peuvent être avancées.

La première hypothèse est celle de la magie : il s'agirait de fixer l'esprit du défunt en le "clouant" symboliquement en ce lieu pour l'empêcher de revenir tourmenter les vivants. C'est l'interprétation retenue par

P. Gallioux (1989, p. 49 et 71) pour nombre de tombes à incinération d'Armorique romaine qui contenaient un clou en fer. À moins qu'il ne s'agisse, à l'inverse, de protéger les restes du mort contre toute atteinte, le clou étant, dans la Rome antique, symbole de préservation de ce qui est "irrévocablement fixé" (Saglio dans Daremberg, Saglio 1877-1918, v^o *clavus*, p. 1240-1242).

La seconde hypothèse est toute prosaïque. On peut imaginer que ce clou ait servi, sur le bûcher, soit à fixer des éléments de celui-ci, soit à accrocher une offrande ou une décoration. D'autres clous en fer, moins importants, ont d'ailleurs été découverts dans le niveau de fonctionnement de l'aire de crémation B1.

5.5. La présence des restes d'animaux

Des os d'animaux sont attestés dans toutes les tombes fouillées à *Ambrussum* entre 1999 et 2003. Ils prennent place toujours dans les *loculus*, mais aussi dans presque tous les dispositifs de recouvrement.

Il convient tout d'abord de mettre à part les restes de microfaune et de malacofaune livrés par plusieurs tombes, qui se trouvaient très probablement dans le sédiment constituant la terrasse ou sur le sol de celle-ci avant le creusement des *loculus*, et qui ont été introduits involontairement dans le comblement de ceux-ci. C'est le cas notamment des morceaux de coquilles d'escargots des tombes T10, T13 et T14, et des deux fragments de coquillage marin des tombes T16 et T17, qui ne portent pas de trace de feu. De ce fait, on ne saurait charger d'une symbolique sexuelle la présence de ces vestiges auprès des défunts concernés, comme c'est le cas pour les valves de cardium ou de pecten que l'on trouve dans un certain nombre de tombes du Midi protohistorique.

Pour le reste, ces vestiges animaux se présentent sous deux formes : l'os isolé qui est le plus fréquent, et, plus rare, la portion de squelette. Ces deux formules illustrent deux gestes différents, peut-être restes de repas partagés par les survivants auprès du bûcher dans le premier cas, et, dans le second, sacrifice non consommé destiné à la personne décédée (**fig. 121**) (voir *infra*, Annexe 2 par A. Gardeisen).

Le plus souvent donc, on a affaire à un os, une dent, ou un fragment de ceux-ci, isolé, brûlé ou non. Ces restes proviennent surtout de moutons et/ou chèvres, pour 69,3 % du total. Les porcs occupent la seconde place, avec 16,3 %. Bœufs, chevaux et chiens sont beaucoup plus rares, 4 % pour chacun, tandis que, avec 2 %

47 L'inhumée de Vevey a aussi été interprétée, à cause de cette monnaie, comme une étrangère (Polenz 1982 cité par Kaenel 1990, p. 298).

du total d'os, la catégorie oiseau galliforme est exceptionnelle. Les restes osseux non déterminés précisément mais rapportables à des animaux de petite taille, comme les moutons, les chèvres et les suidés, ou de grande taille, comme les bovidés, et les équidés, renvoient la même image : douze individus de petite taille pour quatre de grande taille.

Le nombre d'animaux attestés par tombe est compris entre un (tombe T10) et dix-neuf (tombe T11)⁴⁸. Les quantités varient cependant très sensiblement en fonction de l'âge et du sexe présumé du défunt, ce qui montre que ces os ne proviennent pas de ramassages aléatoires de restes rejetés sur le bûcher, mais qu'il y a choix délibéré de placer tel élément dans la sépulture.

Pour les douze défunts adultes, ce sont 4,5 animaux qui sont attestés en moyenne par tombe, avec une fourchette de 1 à 19. Les mieux lotis sont les femmes présumées, avec une moyenne de 8,3 animaux (tombe T11 : 19 ; tombe T19 : 5 ; tombe T23 : 1). Les hommes supposés en ont moitié moins, avec 3,8 animaux par tombe en moyenne (ensemble tombes T12 et T14 : 13 individus ; tombes T21 et T25 : 1 chacune). Quant aux adultes indéterminés, cette moyenne n'est plus que de 1,8 (tombes T10 et T20 : 1 chacune ; tombes T15 et T16 : 2 ; tombe T17 : 3). C'est une moyenne semblable à cette dernière qui concerne les deux tombes de jeunes enfants (tombe T22 : 1 ; tombe T13 : 2). Avec les restes de six animaux, le seul grand enfant attesté, celui de la tombe T24, se rapproche en ce domaine du score moyen des adultes pourvus d'une symbolique féminine (fig. 121).

Les restes d'équidés ne prennent place qu'auprès de défunts particuliers, des adultes connotés masculins, pourvus de pièces d'armement : celui de la tombe T21 et celui de la tombe T12 ou celui de la tombe T14⁴⁹. Les dépôts de ces extrémités de patte ou de dents doivent être considérés comme symboliques puisqu'ils sont dépourvus de toute valeur alimentaire. Et si l'espèce, cheval ou âne, ne peut être précisée dans les deux cas, ces dépôts de restes d'équidés sont, semble-t-il, le seul indice de faune différenciée en fonction du sexe du défunt. En effet, les autres espèces suffisamment représentées comme le porc et les moutons/chèvres accompagnent pareillement hommes et femmes présumés ; il en va de même de la seconde catégorie de dépôt de faune dont nous allons parler.

Cette seconde formule concernant la présence de restes animaux dans les sépultures d'*Ambrussum* consiste dans le dépôt d'une portion de squelette incomplètement prélevée sur un bûcher ou un foyer où elle a d'abord séjourné. Contrairement à la précédente, cette catégorie de restes n'affecte que quatre tombes, où d'ailleurs le premier type de dépôt est aussi attesté. Il peut s'agir d'un crâne de porcelet juvénile, dans les tombes T12 et T23, d'un crâne de capriné adulte dans la tombe T24, d'une patte de capriné juvénile dans la tombe T10 ou encore d'une partie de gril costal de capriné juvénile, à nouveau dans la tombe T12. Ce type de dépôt intéresse les trois catégories d'adultes distingués, tout autant l'homme présumé de la tombe T12, que la femme supposée de la tombe T23, ou encore l'adulte sans symbolique sexuelle de la tombe T10, mais aussi le grand enfant de la tombe T24, connoté féminin.

Quelle que soit la forme de cette présence animale dans ce quartier de la nécropole d'*Ambrussum*, il s'agit toujours d'espèces élevées, les mêmes que celles qui ont été rencontrées dans les couches d'habitat de l'*oppidum* contemporaines (Columeau 1979). Ce sont donc des animaux proches des gens et de leurs activités vivrières qui ont été préférés, plutôt que des produits de la chasse. Au demeurant, cette dernière paraît occuper une place assez discrète dans l'économie vivrière, d'après les vestiges osseux retrouvés dans l'habitat.

6. Quelques éléments sur l'organisation de la nécropole

Dans le cadre de cette fouille, seule une portion de cette nécropole a été appréhendée et aucune limite de l'espace funéraire n'a, semble-t-il, été atteinte. Toutefois, la manière dont les vestiges mis au jour se répartissent permet de formuler quelques constatations sur l'organisation de ce secteur. Évidemment, le groupement des tombes en deux ensembles de part et d'autre du chenal fluvial qui traverse la zone fouillée du nord-ouest au sud-est, ne correspond peut-être pas à la réalité originelle, car cet écoulement, daté du II^e s. av. J.-C., a pu détruire des structures situées à son emplacement.

6.1. Bûchers et tombes

Dans cette nécropole, il n'y a pas un secteur réservé à la crémation des défunts et un autre à l'ensevelissement de leurs restes. Si la structure ST1 correspond bien aux vestiges d'une aire de crémation, deux bûchers distants de 25 mètres, prendraient ainsi place parmi les tombes

48 Seules sont prises en compte les sépultures découvertes dans les fouilles de 1999 à 2003.

49 Cet élément a en effet été découvert dans le recouvrement commun aux deux loculus.

de cette partie de la nécropole couvrant une superficie de moins de 1000 m².

Les tombes sont installées à proximité de ces bûchers. L'espace entourant la structure ST1 n'a pas été fouillé, mais la tombe T25 qui est la plus proche connue se trouve à environ 5 m de celle-ci et on ne peut exclure la présence d'autre(s) tombe(s) entre elles. On a une meilleure connaissance des environs immédiats de l'aire de crémation B1, pour leur part, du moins vers le nord et vers l'ouest. Ce bûcher n'est distant que de 1,2 m environ de la couverture de la sépulture la plus proche, la tombe T11, et de 2,2 m de son *loculus* ; cependant, un espace relativement vaste et vide de tombes l'entoure vers le nord et le sud-ouest.

Cette insertion des bûchers parmi les tombes et la contemporanéité des deux ensembles de structures permettent de poser la question du lien entre les premiers et les seconds. Faute d'une fouille complète cette relation ne peut guère être appréhendée pour la structure ST1. Il n'en va pas de même pour ce qui concerne l'aire de crémation B1. Certes, aucun recollage entre fragments osseux ou mobiliers n'atteste avec sûreté que des défunts ensevelis dans les tombes ont été incinérés en ce lieu même. Cependant plusieurs faits indiquent un rapport bien réel.

C'est d'abord la proximité topographique entre les tombes et l'aire de crémation B1, même si la situation de cette dernière en périphérie de la fouille, laisse penser qu'elle a pu aussi fonctionner pour des défunts dont les sépultures se trouvent plus au sud ou plus à l'est.

D'autre part, des pièces semblables figurent dans ce bûcher et dans les tombes fouillées, qui ont pu équiper un même objet en partie détruit ou dissocié par le feu crématoire, comme une fibule, un collier ou une ceinture, et ces objets tissent un réseau assez dense de relations entre le premier et les seconds (**fig. 109**) :

- éléments de corail décorant les disques de fibules : lien avec le *loculus* de la tombe T19 ;
- maillons doubles en bronze de ceinture dite féminine : liens avec le *loculus* de la tombe T19 et le recouvrement des tombes T22 et T23 ;
- petites perles fines en pâte de verre bleue : lien avec le *loculus* de la tombe T22 ;
- perles moyennes en pâte de verre bleue : lien avec le *loculus* de la tombe T25 ;
- grosses perles cylindriques en pâte de verre bleu, à trois rangs de protubérances ornées d'un filet blanc ou jaune opaque, en spirale : lien avec le *loculus* de la tombe T24 ;

– passants en fer se rapportant à des ceintures et ceinturons vraisemblablement destinés à la suspension de fourreaux d'épée : liens avec le recouvrement des tombes T12 et T14, et le *loculus* de la tombe T14.

Par ailleurs, la population des défunts qu'évoque cette aire de crémation B1 correspond parfaitement à celle dont témoignent les tombes voisines. Cette structure a été utilisée pour incinérer des corps accompagnés d'objets personnels à connotation masculine, comme le bouclier et l'épée dans son fourreau avec sa suspension, ou à connotation féminine, fusaïole, collier de perles, chaîne de ceinture, deux séries de pièces qui figurent ensuite, mais bien séparées, soit dans les tombes d'hommes supposés ou soit dans celles de femmes présumées.

D'autre part, les classes d'âge des défunts repérés dans les restes osseux de cette aire B1 correspondent à celles des sujets ensevelis dans les tombes, adulte, adolescent et jeune enfant (**fig. 110**). On mettra à part évidemment le fœtus de cinq à sept mois lunaires attesté dans le bûcher : sa présence relève plutôt de la crémation d'une femme morte enceinte ou en couches que d'un traitement funéraire spécifique, car ces très jeunes défunts sont absents des tombes d'*Ambrussum*.

Enfin, on l'a déjà souligné (*supra*, chap. 3, § 2.4.), les tombes fouillées dans ce secteur de la nécropole et l'aire d'incinération B1 montrent une très grande similitude aussi bien dans la représentation des différentes régions anatomiques des squelettes que dans les poids moyens des fragments osseux (**fig. 65**).

Pour toutes ces raisons, il semble donc bien que la structure d'incinération B1 a servi à brûler au moins une partie des individus dont les restes ont été déposés dans les sépultures de ce quartier de la nécropole.

6.2. L'organisation de la nécropole

La répartition topographique de ces tombes ne semble pas répondre à un plan préétabli. Certaines de ces structures pourraient paraître s'aligner selon plusieurs axes parallèles de direction nord-sud. Il en va ainsi des alignements des tombes T20-T21-T3, T17-T18-T19, T15-T16-T5, T11-T22-T23-T8.

Mais d'autres directions pourraient tout aussi bien être soupçonnées, par exemple des axes parallèles ouest-est, avec les tombes T25-T21-T19, T20-T18-T16 ou T25-T5-T22-T10. En fait, aucun ordonnancement préférentiel ne se dégage particulièrement.

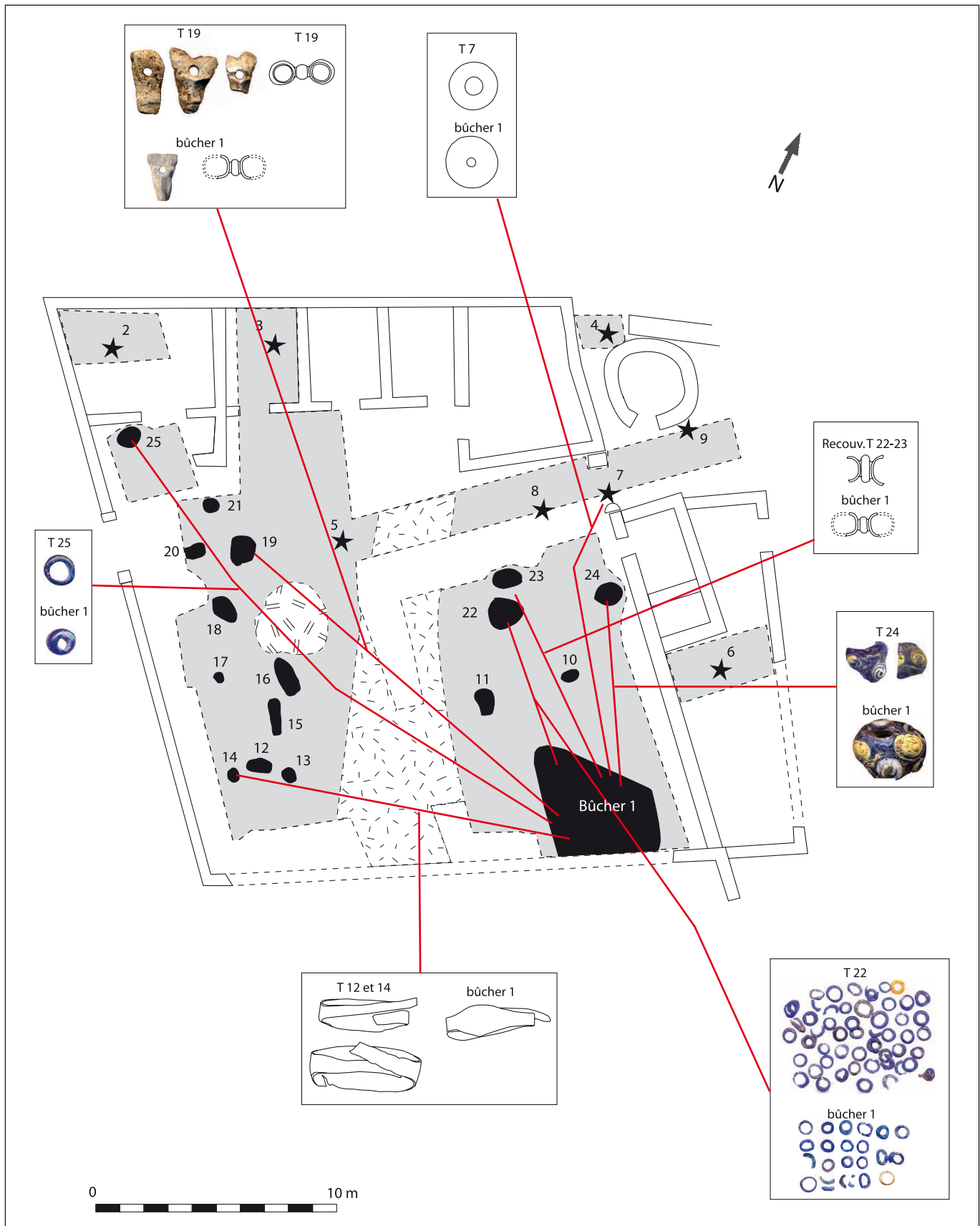


Fig. 109. Les liens entre le bûcher B1 et les tombes environnantes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum : les objets.

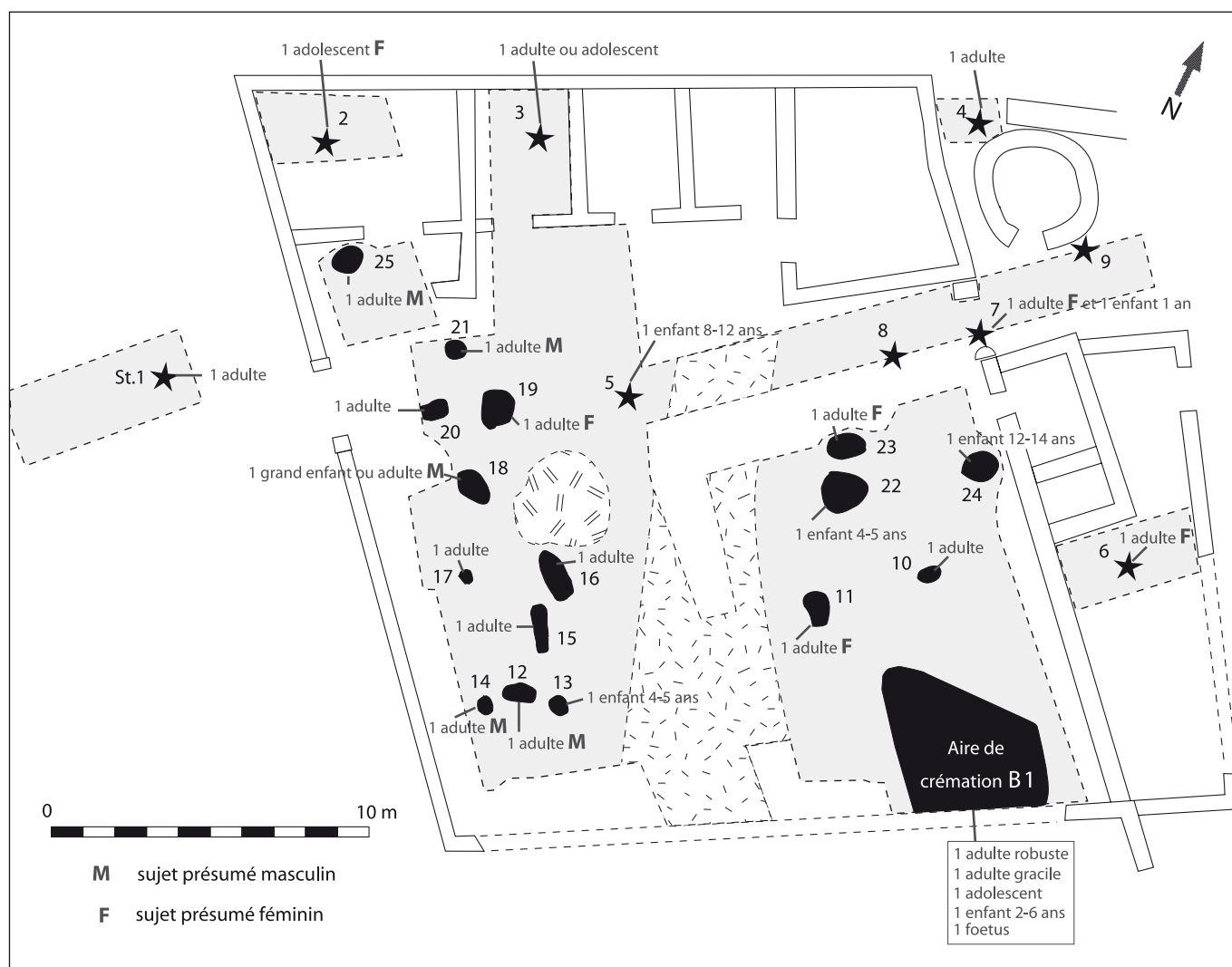


Fig. 110. Les liens entre le bûcher B1 et les tombes environnantes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum : les âges des défunts.

Ces sépultures sont très proches les unes des autres. Pour la plupart d'entre elles, la distance entre les loculus, de bord à bord, est comprise entre 1,3 m, entre les loculus 19 et 21, et 3,5 m entre les loculus T21 et T25 ou T12 et T17. Il en résulte que les dispositifs de recouvrement sont évidemment très rapprochés : malgré l'incertitude concernant leurs limites, la distance entre deux recouvrements varie de 0,8 m, entre les tombes T11 et T22/T23, et 2,4 m entre les tombes T12 et T17. L'estimation de la densité de sépultures ne peut être qu'approximatif : pour 10 m², elle varie de 2 à 2,5 tombes dans le secteur Ouest, à 1,5 tombes dans le secteur Est, en ne prenant pas en compte les abords du bûcher B1 dépourvus de toute tombe et les zones détruites.

Mais dans deux secteurs, les loculus sont beaucoup plus rapprochés et le recouvrement est commun à deux loculus. Ainsi, les loculus des tombes T12 et T14 sont

à 0,4 m seulement l'un de l'autre, distance semblable à celle qui sépare également les loculus des tombes T22 et T23. Dans ces deux cas, le même dispositif recouvre les deux fosses. Une telle couverture est cependant, semble-t-il, absente du loculus T13, pourtant creusé à 0,25 m seulement du loculus de la tombe T12. De telles dispositions, rapprochement des loculus et communauté du recouvrement, ont sans doute une raison familiale : dans chaque cas c'est un jeune enfant (tombes T13 et T22) qui est placé à proximité immédiate de la tombe d'un adulte présumé masculin (tombe T12) ou féminin (tombe T23) ; un même recouvrement concerne ce jeune enfant de la tombe T22 et cet adulte présumé féminin de la tombe T23. En revanche, ce sont deux adultes présumés masculins, ceux des tombes T12 et T14, que l'on a placés très proches l'un de l'autre et sous un même recouvrement, comme si le décès avait une même cause, par exemple dans un combat.

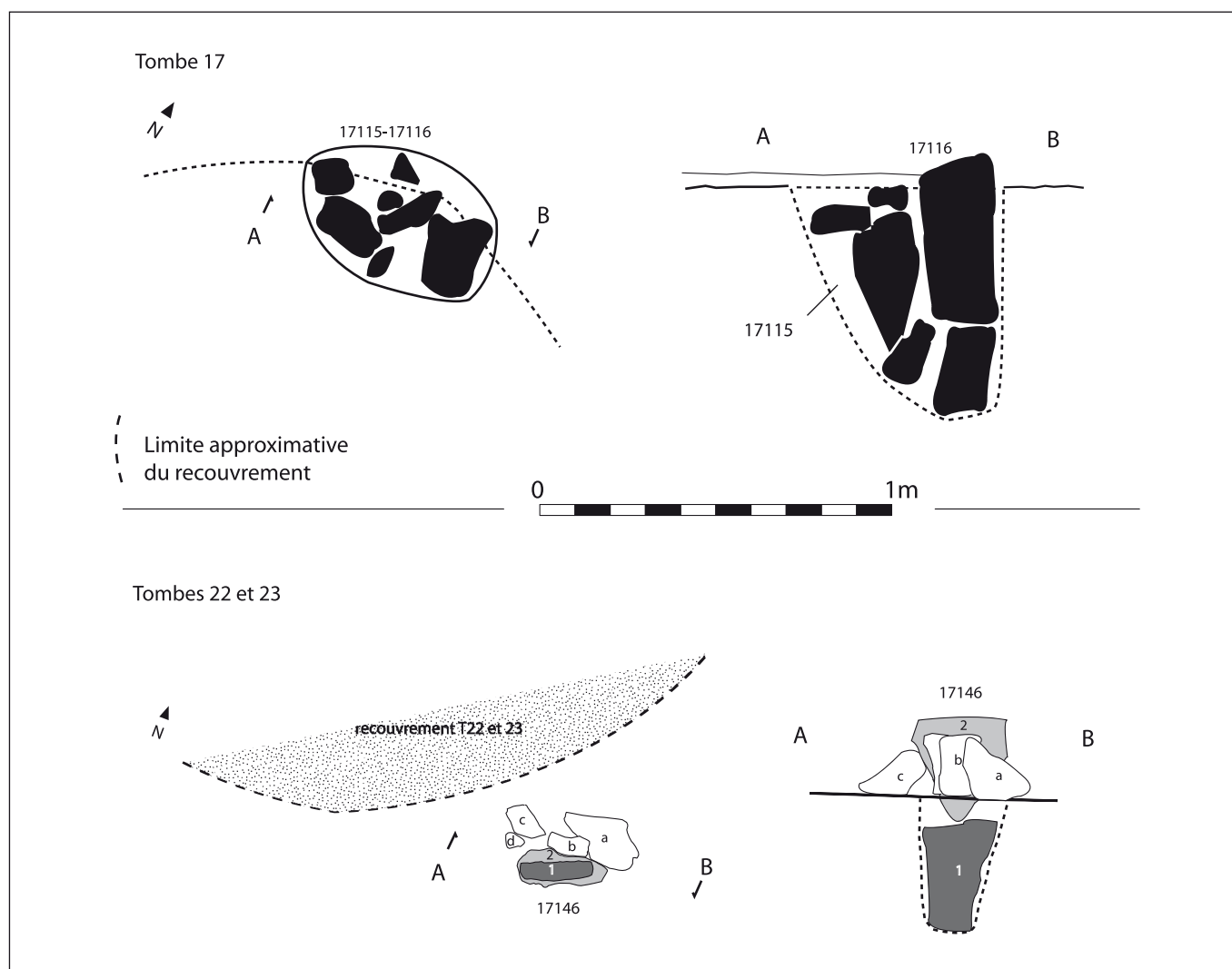


Fig. 111. Les deux dispositifs annexes du secteur fouillé de la nécropole d'Ambrussum ; plans et coupes.

Hormis la proximité de ces deux jeunes enfants avec des adultes, on ne remarque aucune autre disposition particulière des tombes en fonction de l'âge au décès. Aucun secteur n'est réservé à une classe d'âge : jeunes enfants, grands enfants et adolescents ne sont pas regroupés, mais au contraire disséminés parmi les adultes (fig. 110).

Adultes et adolescents ne semblent pas non plus montrer une répartition différenciée selon qu'ils sont accompagnés d'objets présumés masculins ou féminins. Certes, dans la partie orientale de la fouille, les seuls pour lesquels s'affiche une symbolique sont marqués féminins (tombes T6, T7, T11 et T23). Cependant, dans ce même secteur, deux autres adultes ne sont accompagnés d'aucun objet à connotation sexuelle, et surtout, dans la partie occidentale, les sujets présumés féminins (tombes T2 et T19) sont mêlés aux individus présumés masculins (tombes T12, T14, T18, T21 et T25). Si l'on

en croit ces signes, hommes et femmes ne seraient donc pas séparés dans ce cimetière (fig. 110).

6.3. Les dispositifs "parafunéraires"

Dans le secteur fouillé de la nécropole se trouvent aussi deux structures de conception semblable, distantes de 12,5 m, ST17115-17116 auprès de la tombe T17 et ST17146, auprès de la tombe T22. Leur fonction n'est pas élucidée, mais vu le contexte, on les qualifiera de parafunéraires.

Chacun de ces dispositifs se compose de deux pierres de calcaire local, celui de la colline portant l'*oppidum*, pierres non travaillées, de forme oblongue allongée, disposées verticalement et superposées. Dans les deux cas, cela forme une sorte de pilier haut de 62 cm pour la ST17146 et de 73 cm pour la ST17115-17116 (fig. 111).

Dans les deux cas, l'un des blocs est complètement enterré et celui qui le surmonte émerge du sol de la nécropole de peu de hauteur, 8 cm pour ST17029 et 22 cm pour ST17115-17116. Ces grands éléments sont calés par des pierres plus petites, destinées à leur maintien vertical dans l'étroite fosse qui les a accueillis. Cette dernière n'a reçu aucun dépôt perceptible, os humain ou animal, charbons de bois ni objet ayant laissé des traces. Ces deux dispositifs sont essentiellement souterrains, du moins dans leur forme actuelle.

L'utilité de ces deux structures semblables est problématique. Les morts concernés par ces aménagements ne se distinguent en rien des autres, du moins pour nous, ni dans leur identité, ni dans le matériel qui les accompagne : un adulte dépourvu de tout objet à connotation sexuelle dans le cas du dispositif ST17115-17116 de la tombe T17, et un jeune enfant et un adulte présumé féminin dans celui du dispositif ST17146 proche du recouvrement des tombes T22 et T23. Ces aménagements sont situés à la périphérie immédiate du recouvrement de chacune des deux tombes concernées, mais ils ne participent pas d'une quelconque bordure de ce dispositif. S'agit-il de stèles grossières dont la partie supérieure aurait été cassée après l'utilisation de la nécropole ? Le cas est avéré, par exemple, sur le "sanctuaire" des Tourières à Saint-Jean-et-Saint-Paul, Aveyron, au premier Âge du Fer (Gruat 2011, p. 106-107). L'incertitude demeure pour le dispositif proche de la tombe T22 ; en revanche, pour celui qui jouxte la tombe T17, le sommet de la pierre qui émerge du sol est relativement régulier et ne paraît avoir été cassé après sa mise en place.

Plutôt que de chercher à signaler ces tombes, y-a-t-il eu la volonté de privilégier, en terme de dimensions, la partie enfouie et cachée dans la terre ? Cela renverrait alors à une intention symbolique que nous ne pouvons pas identifier dans le registre du rituel funéraire.

7. Conclusion

On le voit, les pratiques en usage dans ce quartier de la nécropole d'*Ambrussum* au III^e s. av. J.-C. témoignent d'une certaine variété. Des différences se marquent dans la composition du matériel d'accompagnement en fonction des critères naturels que sont l'âge au décès et, pour les adultes, les adolescents et peut-être les grands enfants, le sexe. À l'intérieur de la classe d'âge des adultes, des différences sont notables également dans la quantité du mobilier ou encore dans la morphologie de la tombe. Ces variations peuvent impliquer d'autres critères sociaux non naturels, comme la place qu'occupait, de son vivant, le mort dans la communauté, à moins qu'il ne s'agisse des circonstances du décès ou de l'idée que s'en font les survivants, suivant le système de la "bonne" ou de la "mauvaise" mort, bonne mort parce que jugée féconde pour eux, ou mauvaise car stérile et dangereuse tant pour la société que pour le décédé. Les funérailles comme le tombeau, ainsi que le devenir de l'individu décédé, varient en conséquence. Ce principe est très répandu dans les sociétés anciennes ou traditionnelles (par exemple Hertz 1928, p. 78-83, pour les Dayak de Bornéo, ou Thomas 1982, p. 101-108, pour l'Afrique Noire), et bons et mauvais morts peuplent également le monde gréco-romain (Jobbé-Duval 1924 [2000] ; Gnoli, Vernant dir. 1982).

Quelle que soit leur raison d'être, les variations que l'on perçoit entre sépultures, tant au niveau de la morphologie des tombes que des matériels d'accompagnement, restent dans une mesure limitée. En particulier, on remarque l'absence ici de toute sépulture ou dépôt ostentatoire. Si ostentation il y eût, peut-être celle-ci s'est-elle plutôt exercée par des cérémonies autour du foyer crématoire, dont pourraient témoigner les restes céramiques et animaux retrouvés dans l'aire de crémation B1.